

PER

S-339

BNQ

TRACES

Revue de la société des professeurs d'histoire du Québec

ISSN 0225-9710

Volume 43, N° 1 / Janvier - Février 2005

**Parution avril 2005 :
1^{re} secondaire**

**Parution avril 2006 :
2^e secondaire**

GÉOGRAPHIE • 1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE

TERRITOIRES

SUZANNE LAURIN

**Une ressource inépuisable
bientôt à portée de main!
Faites un tour guidé :
www.erpi.com/territoires**

7441

ERPI
ÉDITIONS DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE INC.



5757, RUE CYPHOT, SAINT-LAURENT (QUÉBEC) H4S 1R3
TÉLÉPHONE : (514) 334-2690
info@erpi.com

TÉLÉCOPIEUR : (514) 334-1196
www.erpi.com

Le nom de la revue *TRACES* fait premièrement référence aux fondements de l'Histoire qui se construit à partir des preuves de la présence des humains et de leur société dans le passé. Il rejoint, en second lieu, l'empreinte spécifique laissée par l'enseignement de l'Histoire sur l'individu qui le reçoit. Il évoque, finalement, l'action et l'influence passées et présentes de la SPHQ dans le domaine de l'Histoire et de son enseignement au Québec. La revue *TRACES* vise à assurer l'information et le développement professionnel des membres de la Société des professeurs d'histoire du Québec. Elle se veut le reflet du dynamisme de l'enseignement de l'histoire au Québec, un outil de perfectionnement pour tous ceux que l'enseignement de l'histoire intéresse, et le promoteur de l'enseignement des sciences humaines au primaire et de l'histoire aux niveaux secondaire et collégial.

Adresse postale de la revue :
Comptoir postal Turgeon
C.P. 98 557
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 5R9

Direction de la revue :
Jean-Claude Richard : (450) 435-0244
richard.jean-claude@uqam.ca

Comité de rédaction :
Félix Bouvier
Marc-André Éthier
Pierre Gingras
Jean-Claude Richard

Conception graphique :
Charlemagne

Correction des épreuves :
Suzanne Richard

Impression :
Imprimerie des Éditions Vaudreuil

Publicité :
Jacques Décarie : (514) 334-4768

Abonnements et distribution :
Louise Hallé

Dépôt légal : B.N.C. - B.N.Q.
— Envoi de publication
— Date de parution : février 2005
— Numéro de la convention: 40044834

port de retour garanti
— Parution : 4 numéros / année
— Tarifs : membres de la SPHQ - inclus dans les frais d'adhésion.
— Abonnement annuel :

individus :	50 \$
institutions :	60 \$
retraités :	30 \$
étudiants :	25 \$

Une adhésion à la Société des professeurs d'histoire du Québec (sphq), quelle que soit la date d'entrée dans la société, donne le droit de recevoir la revue *TRACES* au cours des douze mois suivants.

TRACES appartient aux membres de la SPHQ. Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs. Les textes peuvent être reproduits avec mention de la source, à moins d'avis contraire.

Site web de la SPHQ :
<http://www.recitus.qc.ca/associations/sphq>

Revue de la Société des professeurs d'histoire du Québec. Indexée dans *REPÈRE* depuis janvier 1989



LA TRIBUNE DE PRESSE
p. 14



CHAMPLAIN À L'ÎLE SAINTE-CROIX
p. 20



LA MÉSOPOTAMIE
p. 26

En couverture :
Jardin d'hiver
Photo: Charlemagne

VOLUME 43, N° 1 SOMMAIRE

GRAFFITI

- 3 • PRENDRE LE TEMPS

LA SPHQ

LA PRÉSIDENTE

- 4 • NOUS AVIONS UN CONSENSUS

- 6 • LE VOLUME 42 EN UN COUP D'OEIL

L'ENSEIGNEMENT

RESSOURCES

- 10 • TRANSPORT DURABLE ET MÉDIAS
- 12 • L'ESPRIT DES FEMMES

L'HISTOIRE

CITOYENNETÉ

- 14 • LES JOURNALISTES DE LA TRIBUNE DE PRESSE

REPÈRES

- 20 • L'HIVER À L'ÎLE SAINTE-CROIX

J'AI LU, VU, ENTENDU

- 22 • AU CARREFOUR DES CULTURES

DOSSIER

- 26 • LA MÉSOPOTAMIE (1^{re} partie)
- 32 • LES CONCEPTS DE LA GUERRE FROIDE, 1947-1990 (2^e partie)

GRANDS ANNIVERSAIRES

- 36 • LE CHEMIN DE FER CLANDESTIN



1319, Chemin de Chambly, bureau 202, Longueuil (QC) J4J 3X1 • Tél. - SPHQ : (418) 626-8737 • CPIQ : (450) 928-8770

FORMULAIRE D'ADHÉSION

N.B. : CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ PAR TOUTES ET PAR TOUS

IDENTIFICATION (en lettres moulées, s.v.p.)

Nom :

Prénom :

ou

NOM DE L'ORGANISME :

À l'attention de :

ADRESSE

N° rue

Ville : Province : Code postal :

TÉLÉPHONE: RÉSIDENCE () BUREAU: ()

TÉLÉCOPIE : () COURRIEL :

FONCTION

- Professeur
- Étudiant
- Directeur
- Conseiller pédagogique
- Autre (précisez)

NIVEAU

- Primaire
- Secondaire : 1^{re} 2^e 3^e 4^e 5^e
- Collégial
- Universitaire

S'il s'agit d'un organisme :

- École : Primaire Secondaire Cégep
- Commission scolaire
- Autre (précisez)

RÉGION ADMINISTRATIVE (cochez votre région)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> 01 Bas-St-Laurent-Gaspésie | <input type="checkbox"/> 07 Outaouais | <input type="checkbox"/> 13 Laval |
| <input type="checkbox"/> 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean | <input type="checkbox"/> 08 Abitibi-Témiscamingue | <input type="checkbox"/> 14 Lanaudière |
| <input type="checkbox"/> 03 Québec | <input type="checkbox"/> 09 Côte-Nord | <input type="checkbox"/> 15 Laurentides |
| <input type="checkbox"/> 04 Mauricie | <input type="checkbox"/> 10 Nord du Québec | <input type="checkbox"/> 16 Montérégie |
| <input type="checkbox"/> 05 Estrie | <input type="checkbox"/> 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | <input type="checkbox"/> 17 Centre du Québec |
| <input type="checkbox"/> 06 Montréal | <input type="checkbox"/> 12 Chaudière-Appalaches | <input type="checkbox"/> 18 Hors Québec |

COTISATION ANNUELLE

25 \$ étudiant(e) 30 \$ retraité(e) 50 \$ enseignant(e) 60 \$ organisme ou institution

RÉSERVÉ À LA SPHQ

Date Code de la fonction

Montant Chèque Mandat Comptant

Expédition : carte Reçu pour fin d'impôt

Retournez avec votre cotisation à la SPHQ (adresse indiquée plus haut)

PRENDRE LE TEMPS

JEAN-CLAUDE RICHARD
DIRECTEUR DE TRACES

LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION N'EST PAS ENCORE TERMINÉE. IL SEMBLE POURTANT QUE, DANS CERTAINS MILIEUX, ON S'ACTIVE DÉJÀ À EN SAPER LES BASES, EN EN DÉTOURNANT L'ESPRIT ET, PEUT-ÊTRE, LA LETTRE. COMME PAR HASARD, CE SONT LES DISCIPLINES DE L'UNIVERS SOCIAL QUI SUBISSENT LES PREMIERS ASSAULTS. NOUS NE CONNAISSONS PAS ENCORE TOUTES LES DIMENSIONS DU PROBLÈME, MAIS CE QUE NOUS SAVONS NOUS AUTORISE, DÉJÀ, À NOUS METTRE EN ÉTAT D'ALERTE ORANGE.

Selon nos sources, des directions d'écoles et des conseils d'établissements prendraient l'initiative de contracter le temps que le régime pédagogique réserve à l'histoire et à la géographie afin d'élargir la plage consacrée, ici au français, là à l'anglais, ailleurs à quelque autre discipline. On invoque, pour ce faire, les marges de manoeuvre inscrites dans la loi, les besoins particuliers et une croyance qui voudrait que les programmes de l'univers social aient été conçus pour être enseignés en moins de temps que ne le prescrit le régime pédagogique.

Ailleurs, on proposerait un enseignement semestriel de l'histoire et de la géographie en prétextant que ce qui s'enseigne en dix mois peut très bien s'enseigner en cinq mois pourvu que l'on double le nombre de périodes.

Nous devons absolu-

ment nous élever contre ces façons de faire.

Nous ne prétendons pas, ici, que certaines disciplines ne devraient pas disposer de plus d'espace; nous voulons surtout affirmer qu'il est impossible de condenser le temps réservé à l'univers social sans affecter gravement la qualité de la formation que l'on associe à ce domaine.

Rappelons que par l'enseignement des disciplines de l'univers social et, en particulier, par l'enseignement de l'histoire, on souhaite former un citoyen capable de comprendre le monde dans lequel il vit, mais capable également de jouer un rôle efficace au sein de la société. De telles compétences ne s'acquièrent pas rapidement.

Pour atteindre ces objectifs, il faut se méfier du bourrage de crâne qui accompagne le plus souvent les apprentissages-éclairés et

miser plutôt sur le fertile processus de consolidation qui résulte des apprentissages qui s'accomplissent lentement.

Pour que les particules en suspension se déposent au fond d'un récipient qui contient un liquide, il faut éviter toute agitation. Il en est de même des apprentissages. Il faut, dirons-nous, favoriser une sédimentation du savoir. Pour ce faire, ne précipitons rien, évitons les formules qui ne satisfont que les administrateurs et qui agissent au détriment des élèves, laissons le temps au temps.

Le climat d'effervescence et l'impression d'improvisation qui accompagnent la mise en place de la réforme nous incitent à penser que nous devons rester vigilants et éviter de sauter dans le premier train qui passe, si rutilant soit-il.

Nous devons sûrement reprendre nos réflexions sur ce thème au cours des prochains mois.

Ce numéro de *Traces* vous propose le premier texte de notre nouveau président. Il aborde justement le

sujet dont il est question plus haut.

Récidivistes, nous avons encore une fois confié la rubrique *Citoyenneté* à un stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et nous accueillons de nouveau le Musée de Pointe-à-Callière.

La rubrique *Dossier* vous propose la suite de l'article sur les concepts de la Guerre froide et la première partie d'un texte traitant de la Mésopotamie dont vous trouverez la suite dans les deux prochains numéros.

Enfin, il nous a semblé important de souligner le mois de l'histoire des Noirs en jetant un peu de lumière sur un aspect de l'histoire canadienne qui est peu connu au Québec : le chemin de fer clandestin.

Nous vous rappelons que nous sommes toujours heureux de publier vos textes et vos commentaires. Alors, n'hésitez pas à communiquer avec *Traces*.

Nous espérons que nous passerez de bons moments en notre compagnie.

Courage! le printemps arrive.

NOUS AVIONS UN CONSENSUS...

LAURENT LAMONTAGNE
PRÉSIDENT DE LA SPHQ

AU MOMENT OÙ CES LIGNES SONT ÉCRITES, LE RÉGIME PÉDAGOGIQUE DES JEUNES A ÉTÉ ADOPTÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 2 FÉVRIER 2005. D'ICI QUELQUES JOURS, LE RÉGIME SERA DISPONIBLE DANS LA GAZETTE POUR UNE PÉRIODE DE CONSULTATION DE 45 JOURS. DE PLUS, LA NOMINATION DU NOUVEAU SOUS-MINISTRE ADJOINT À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE A ÉTÉ ANNONCÉE OFFICIELLEMENT À CETTE MÊME SÉANCE DU CONSEIL DES MINISTRES. IL S'AGIT DE M. PIERRE BERGEVIN.

Que se passe-t-il actuellement dans l'enseignement de l'histoire? Ce qui retient l'attention est ceci. Retournons en 1996 :

« La situation de l'enseignement de l'histoire n'est pas meilleure au secondaire qu'au primaire, ce qui en inquiète d'aucuns. L'enseignement dispensé aide-t-il assez à former des citoyens informés et responsables? On ne le sait trop! L'un des problèmes que connaît l'enseignement de l'histoire au secondaire, et peut-être le plus important de tous, c'est le peu de temps qui lui est accordé ». (Se souvenir et devenir, 1996, page 43).

Et puis après, direz-vous? Eh bien! Voyons ci-après la situation qui règne actuellement dans nos écoles :

« Les répercussions de ce manque de temps sont connues : les programmes ne sont pas

enseignés dans leur totalité (...). De fait, l'élève de 2^e secondaire termine rarement l'année avec une connaissance de l'histoire de l'Occident postérieure à la Révolution industrielle et les apprentissages d'ordre méthodologique sont peu effectués ou ne le sont pas du tout. En 4^e secondaire, par contre, l'examen, dont la réussite est obligatoire, oblige à enseigner tout le contenu factuel du programme, mais, faute de temps, les apprentissages les plus importants, à commencer par ceux qui viennent d'être mentionnés, sont négligés. Il en résulte que, pour les deux seules années au cours desquelles des cours d'histoire sont obligatoires, les objectifs de formation essentiels visés par les programmes ne sont pas atteints par la majorité des élèves. » (Se sou-

venir et devenir, 1996, page 44).

De plus — certains d'entre nous le voyaient et le voient encore —, des établissements scolaires coupaient et coupent encore du temps dévolu au programme de deuxième secondaire d'histoire générale pour la réalisation de projets pédagogiques, pour l'enseignement des arts, des mathématiques, de la musique, etc., sans doute en recourant à une dérogation envoyée au ministère de l'Éducation :

« Certains établissements scolaires, par ailleurs, se servent de leur « marge de manœuvre » pour couper encore plus le nombre d'heures d'enseignement de l'histoire, principalement en deuxième secondaire. Ils « récupèrent » ainsi des heures, ce qui leur permet d'accorder davantage de temps à la réalisation de projets pédagogiques particuliers, à l'enseignement plus intensif des arts, notamment de la musique, ou de l'éducation physique ou l'enseignement de matières jugées plus importantes que l'histoire (...). De fait, en 2^e et

en 4^e secondaire, l'enseignant d'histoire ne dispose que d'environ 75 à 80 heures d'enseignement par année, ce qui représente moins de 65 % du temps prévu lorsque les programmes ont été conçus, au début des années 1980. » (Se souvenir et devenir, 1996, page 44).

Morale de l'histoire?

Au départ, nous ne disposons pas entièrement du temps officiellement prévu pour l'enseignement de nos programmes, pour toutes sortes de raisons que nous vivons chaque année, avec les conséquences sur l'élève quant aux objectifs de formation... à moins que l'on nous démontre que les objectifs et les contenus obligatoires de nos programmes peuvent être atteints dans un temps moindre, ce qui reste à faire. Revenons à notre saga... Devant cette situation, donc, le Rapport Inchauspé vint redresser la barre :

« S'il y a une question qui fait l'unanimité dans toute la société québécoise, c'est celle de l'importance de l'enseignement de l'histoire ».

Au départ, nous ne disposons pas entièrement du temps officiellement prévu pour l'enseignement de nos programmes, avec les conséquences sur l'élève quant aux objectifs de formation...

« Au secondaire, nous recommandons que l'histoire soit enseignée chaque année, en y intégrant l'éducation à la citoyenneté. Nous suggérons, tel que le recommandait le rapport Lacoursière, que la nouvelle séquence d'histoire traite d'abord, en 1^{re} et en 2^e, d'histoire générale, puis, en 3^e et en 4^e, d'histoire du Québec et du Canada ». (Réaffirmer l'école, 1997, pages 61-62).

Bientôt, avec le nouveau programme de formation du secondaire, l'enseignement de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté de la 1^{re} à la 4^e secondaire, au moins, bénéficiera de temps; aux deux premières années du premier cycle du secondaire, un total de 150 heures sont dévolues à ce programme. Nous avons enfin un consensus, ce qui signifie un accord et un consentement du plus grand nombre. Vraiment? Qu'en sera-t-il à l'automne?

Dans au moins une école, et cette situation apparaît de plus en plus généralisée au fil des discussions, ce ne sera pas le cas. Voyez vous-mêmes. Pour

maintenir ses concentrations en arts, en musique et en sciences, il a été légalement décidé dans cette école de retrancher de l'Univers social une période sur six. Légalement parce que les enseignants du Conseil de participation enseignante (CPE) ont été consultés. Vous savez toutefois qu'il suffit à un directeur d'école de produire une lettre expliquant sa décision de ne pas retenir une recommandation du CPE pour que celle-ci sombre dans l'oubli. Légalement parce que le Conseil d'établissement a également été consulté, lui qui approuve le temps accordé à un programme dans la grille horaire d'une école. Mais vous savez aussi que les enseignants y sont minoritaires. Or on nous a assuré, au ministère, que le programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté pour la 1^{re} et la 2^e secondaire est conçu pour être enseigné en 75 heures, à chacun des niveaux respectivement. À moins qu'on nous démontre que ses objectifs et son contenu peuvent être atteints dans un temps

moindre, ce qui reste à faire, et puisque l'école devra offrir 25 heures de service pour chacune des unités attribuées à un programme d'études, ce temps doit être intégralement respecté, sinon, à nouveau, les objectifs de formation essentiels visés par le programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté risquent de ne pas être atteints par la majorité des élèves. Si au départ on retranche du temps, ne retournons-nous pas à la case départ? N'a-t-on rien appris? Rappelez-vous que la génération actuelle de programmes, établis pour 75 % du temps, voulait laisser une *marge de manœuvre*, mais à l'enseignant, légitimement, pour l'adaptation, l'enrichissement, la consolidation. On sait maintenant que dans les faits, la longue litanie d'objectifs a mené cette marge de manœuvre vous savez où. Avec le nouveau programme, la *marge de manœuvre* (quelle marge de manœuvre, au fait?) va aux autres domaines d'apprentissage. Légitimement?

Que se passe-t-il chez vous? Il est impératif

que vous en informiez votre CA, puisqu'il a décidé lors de sa dernière rencontre (janvier 2005) de faire les représentations qui s'imposent, auprès des institutions qui sont les nôtres.

Ainsi, le problème évoqué plus haut dans une école a été porté à l'attention du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ), lors de sa réunion du 29 janvier dernier. Plusieurs n'étaient pas surpris de cette situation, autre élément qui fait penser que nous faisons face à une situation généralisée. La surprise a toutefois été plus grande quand il a été mentionné que dans cette même école, du français était aussi retranché, légalement, et pour les mêmes raisons. Nous avons un consensus, légitimement, et pas seulement en histoire.

Le nœud du problème se situe peut-être au niveau des dérogations. Est-il vrai que les commissions scolaires cherchent à s'en approprier le pouvoir? Peut-être y a-t-il un lien avec la problématique de l'exode du public vers le privé, qui sait? Si les commissions scolaires

Nous avons enfin un consensus, ce qui signifie un accord et un consentement du plus grand nombre. Vraiment? Qu'en sera-t-il à l'automne?

...consensus...

obtenaient le pouvoir d'accorder des dérogations, qui pourrait jouer le rôle d'arbitre, dans ce mouvement allant contre les consensus?

Votre CA souhaite ardemment que vous l'informiez de ce qui se passe dans votre établissement. Vous pouvez aussi recourir à *Traces* et au site Internet de la SPHQ. Du temps est-il retranché à l'histoire et à l'éducation à la citoyenneté chez vous? Le programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté sera-t-il enseigné semestriellement ou annuellement? Aurez-vous deux nouveaux programmes à enseigner simultanément? Aurez-vous suffisamment de matériel pédagogique adapté à la Réforme? Sachez qu'en plus du droit de disposer personnellement du manuel scolaire (article 7 de la loi sur l'instruction publique), l'élève doit avoir accès au matériel didactique choisi en application de la loi.

Pour conclure, rappelons au départ que nous ne disposons pas entièrement du temps officiellement prévu

pour enseigner nos programmes, pour toutes sortes de raisons que nous vivons chaque année et il semble que nous ne disposerons pas plus du temps prévu pour enseigner le programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté. De plus, les objectifs de formation essentiels visés par les programmes actuels ne sont pas atteints par la majorité des élèves, pendant que les objectifs de formation à venir sont en péril. Non, les objectifs et le contenu obligatoires de nos programmes actuels et à venir ne peuvent pas être atteints dans un temps moindre. Et n'oublions pas que lors du premier cycle, les élèves acquerront un ensemble de compétences disciplinaires et transversales qui leur permettront d'accéder aux apprentissages ultérieurs. Ceux-ci sont également menacés. Qu'on se le dise.

laurent.lamontagne@sympatico.ca
514.867.3162

LE VOLUME 42 EN UN COUP D'OEIL

PERFECTIONNEMENT

- *Disciplines transversales et construction des savoirs*
Pierre Gingras, # 1
- *Réflexivité en histoire et éducation à la citoyenneté (1^{re} partie)*
Marc-André Éthier, # 2
- *Réflexivité en histoire et éducation à la citoyenneté (2^e partie)*
Marc-André Éthier, # 3

DIDACTIQUE

- *Petit conte didactique*
Jean-Claude Richard, # 1
- *Des documents en classe*
Jean-Claude Richard, # 1

LA RECHERCHE

- *La conscience citoyenne des jeunes au Québec*
Marc-André Éthier et Jean-François Cardin, # 3
- *Projet, TIC et compétences transversales*
Geneviève Therriault et Louise Sauvageau, # 4

RESSOURCES

- *Des sites à visiter*
Comité de rédaction, # 1
- *Un duo gagnant*
Emmanuel Nivon, # 2
- *Ce printemps chez Statistique Canada*
Statistique Canada, # 2
- *Mémoire en péril*
Marie-France Lapointe, # 3

LA RÉFORME

- *Une école pour qui?*
Roland Arpin, # 1
- *La responsabilité citoyenne*
Jean-Pierre Charbonneau, # 3

L'HISTOIRE QUI S'ENSEIGNE

- *TICs et éducation à la citoyenneté*
Marc-André Éthier et François Perreault, # 3
- *Reproduction d'objets historiques*
Annick Bilodeau, # 4

CITOYENNETÉ

- *La ligne de parti : un mal nécessaire?*
Ariane Beauregard, # 4

J'AI LU, VU, ENTENDU

- *Bonnes gens, venez ouïr douces musiques...*
Lise Roy, # 1
- *Un égarement passager de la pensée*
André Charette, # 3
- *Lumières sur le Vieux-Montréal*
Jean-Claude Richard, # 4
- *Des sources d'inspiration*
Comité de rédaction, # 3

TÉMOIGNAGE

- *Un grand didacticien de l'histoire*
Félix Bouvier, # 3
- *Les frères Lagueux honorés*
Jean-Claude Richard, # 4

REPÈRES

- *La revanche d'Icares*
Comité de rédaction, # 1
- *La Chine des Hans*
Pierre Ross, # 2

DOSSIER

- *La citoyenneté romaine*
Ella Hermon, # 1
- *Aux origines de Constantinople*
Geneviève Dumas, # 2
- *Les villes musulmanes*
Geneviève Dumas, # 3
- *Colette Noël, pédagogue Freinet et progressiste*
Marc-André Éthier, # 4
- *Les concepts de la Guerre froide, 1947-1990*
Jacques Pincince# 4

DIVERS

- *Être membre du CPIQ : avantages*
Nicole Paradis, # 1



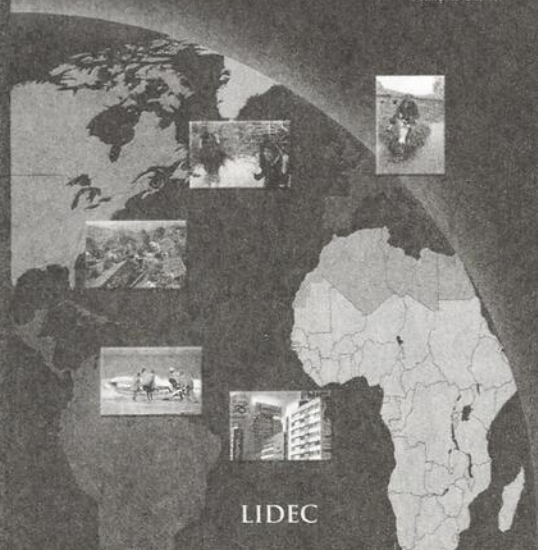
Les CARTES du MONDE
Commentaires et statistiques
François CARRIER

ISBN 2-7608-4675-X
48 pages

Les CARTES du MONDE

Commentaires et statistiques

François Carrier



SOMMAIRE

LE MONDE EN 2004

Partie 1 - Le monde physique

- 1.1 La surface de la Terre
- 1.2 Les grandes zones climatiques

Partie 2 - Les régions du monde

- 2.1 Les grandes régions géohistoriques du monde actuel
- 2.2 Europe, Russie et Caucase
- 2.3 Maghreb et Moyen-Orient
- 2.4 Afrique subsaharienne
- 2.5 Asie centrale et du Sud
- 2.6 Asie de l'Est
- 2.7 Asie du Sud-Est et Océanie
- 2.8 Amérique du Nord
- 2.9 Amérique latine et Caraïbes

Définitions et sources des indicateurs statistiques

NOUVEAUTÉ



4350, avenue
de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télocopieur: (514) 843-5252
Site Internet:
<http://www.lidec.qc.ca>
Courriel: lidec@lidec.qc.ca

FORUM DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

SUR LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE CANADIENNE

DU 30 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2005

COLLINE DU PARLEMENT, OTTAWA

- Observez de l'intérieur le système parlementaire canadien.
- Rencontrez des parlementaires et des spécialistes de la politique, de la procédure et de l'enseignement.
- Analysez des aspects clés de la démocratie parlementaire.
- Élaborez des ressources pédagogiques pour l'enseignement de notions sur le Parlement, la gouvernance, la démocratie et la citoyenneté.
- Pour être admissible, vous devez enseigner présentement les sciences humaines (ou une matière connexe) à des élèves de la 4^e année du primaire à la 5^e secondaire, ou du cégep.
- Soixante-dix candidats seront choisis par un comité d'éducateurs de tout le pays.
- Des frais d'inscription de 300 \$ sont exigibles au moment de la sélection.
- Le programme couvre les frais de déplacement et d'hébergement ainsi que la plupart des repas.

Des renseignements supplémentaires et des formulaires d'inscription sont disponibles à la Bibliothèque du Parlement :

(613) 992-4793

(région de la capitale nationale)

1-866-599-4999

(sans frais à l'intérieur du Canada)

www.parl.gc.ca

(«Au sujet du Parlement»)

Les demandes doivent être expédiées par courriel ou par la poste au plus tard le 30 avril 2005 (le cachet de la poste faisant foi).

Information available in English.

Colloque BES

4, 5 et 6 mars 2005

à l'hôtel Delta de Sherbrooke
Sérèna Royer, représentante des
étudiants au C.A. de la SPHQ
nous y représentera.

CONGRÈS 2005



SPHQ

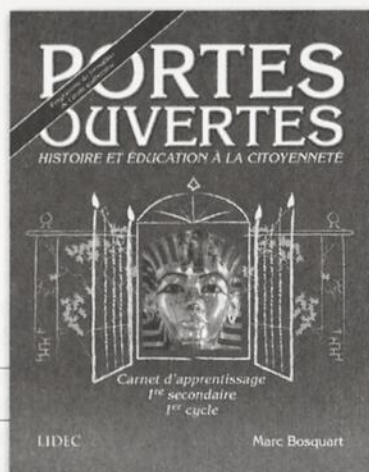
20 au 22 octobre 2005

à l'hôtel Delta

SHERBROOKE



À inscrire
à votre
agenda



PORTES OUVERTES

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Programme de formation de l'école québécoise

MARC BOSQUART

Portes ouvertes propose à l'élève de 1^{re} secondaire une étude de « L'Antiquité lointaine », de « L'Antiquité classique » et du « Moyen Âge ». C'est un carnet d'apprentissage qui correspond, bien sûr, au programme du ministère de l'Éducation.

Chacune de ses sections, chaque « porte ouverte » aborde des notions essentielles (événements, personnages, idées), puis des activités qui favorisent la compréhension de ces notions, leur intégration, leur mise en rapport avec d'autres notions appartenant à d'autres temps et d'autres lieux.

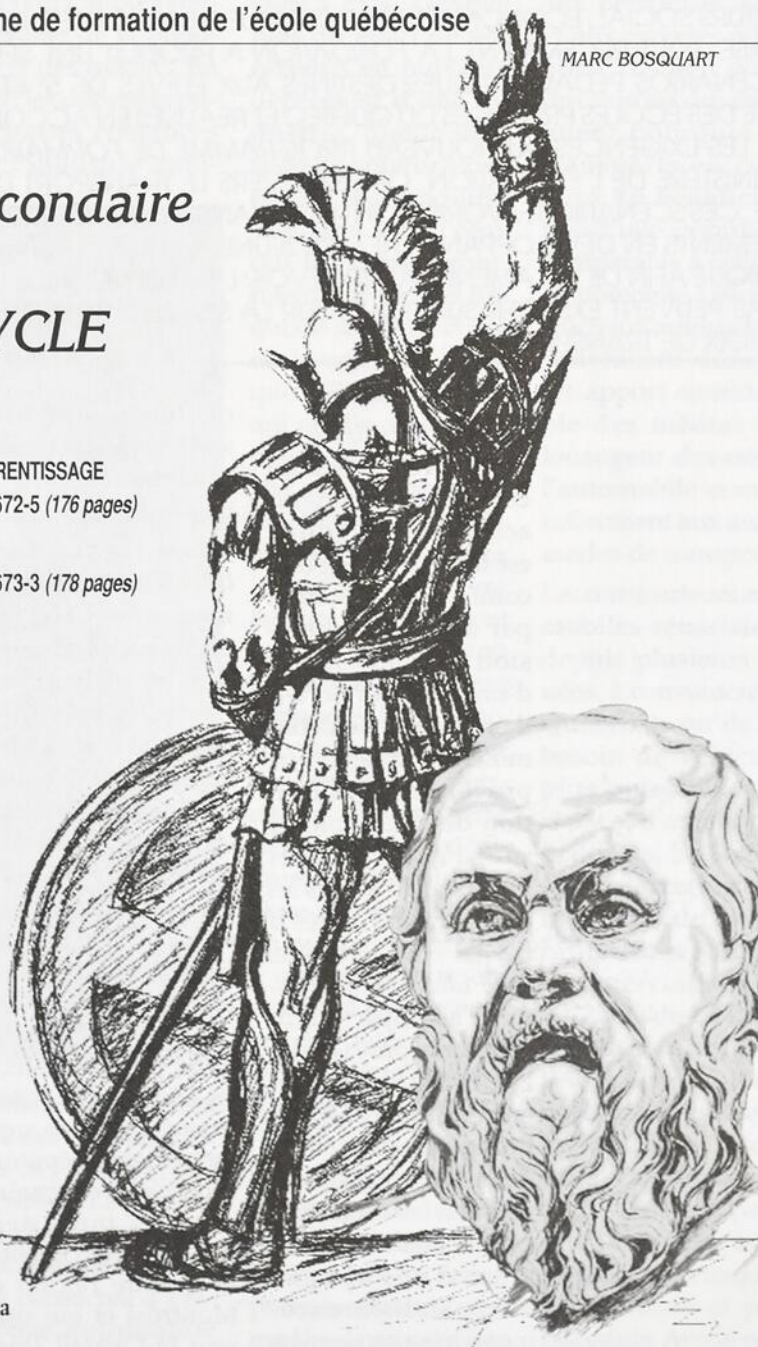
L'idée maîtresse a été d'expliquer les choses et d'aborder le passé dans son rapport avec le présent.

1^{re} secondaire

1^{er} CYCLE

CARNET D'APPRENTISSAGE
ISBN 2-7608-4672-5 (176 pages)

CORRIGÉ
ISBN 2-7608-4673-3 (178 pages)



4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone : (514) 843-5991
Télécopieur : (514) 843-5252
Site Internet : <http://www.liddec.qc.ca>
Courriel : liddec@liddec.qc.ca

Scénarios pédagogiques

TRANSPORT DURABLE ET MÉDIAS

PASCAL LACHANCE

FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

DEPUIS DÉJÀ DIX-SEPT ANS, LES INITIATIVES DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT VISENT À FAVORISER L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS LE DISCOURS SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE. TOUT RÉCEMMENT, LA FONDATION A PRODUIT UNE SÉRIE DE SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES DESTINÉS AUX ÉLÈVES DE 5^E ET 6^E ANNÉE DES ÉCOLES PRIMAIRES DU QUÉBEC ET RÉALISÉS EN ACCORD AVEC LES EXIGENCES DU NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. ORIENTÉS VERS LE TRANSPORT DURABLE, CES SCÉNARIOS FAVORISERONT LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS EN DÉVELOPPANT CHEZ LES JEUNES UN SENS CRITIQUE ET ÉTHIQUE AFIN DE LES AMENER À PERCEVOIR L'INFLUENCE QUE LES MÉDIAS PEUVENT EXERCER SUR EUX ET SUR LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE CHOIX DE TRANSPORT.

LES COÛTS

Lorsqu'un futur acheteur se rend chez un concessionnaire pour acheter une voiture, est-il en mesure de dire combien lui coûteront par année la possession et l'utilisation d'un véhicule? Sera-t-il en mesure de déterminer les impacts que provoquera l'utilisation de son véhicule sur sa santé et celles des autres? Hormis les coûts directs reliés à l'achat d'un véhicule, il ne faut pas sous-estimer les impacts indirects que provoquera l'utilisation d'un tel engin. La pollution, l'obésité et les accidents sont quelques-unes des conséquences qui résultent de l'utilisation d'une automobile. Malheureusement, très peu de gens connaissent ces enjeux

qui menacent notre santé et celle de l'environnement.

Selon l'Association canadienne des automobilistes (CAA), il coûte en moyenne 9 809,00 \$ par année pour posséder et utiliser une Dodge Caravan et 9 072,00 \$ pour une Chevrolet Cavalier Z24. Afin de compléter cette analyse des coûts, comparons les coûts de transport pour deux adultes qui ne possèdent pas de voiture et qui ne se déplacent pas à l'aide de leurs propres véhicules. L'organisme *Équiterre*, organisme non gouvernemental réputé de Montréal, a effectué cet exercice pour deux personnes qui habitent la grande région de Montréal et qui utilisent le *Cocktail Transport* (déplacements ef-

fectués à l'aide du vélo, de la marche, des transports en commun, du taxi et de quelquefois, une voiture louée). Selon leurs calculs, seulement 5 213,00 \$ seraient nécessaires pour l'ensemble de leurs déplacements pendant une année. À l'instar du CAA, l'organisme *Équiterre* a évalué qu'il en coûterait 17 965,00 \$ s'ils se déplaçaient tous les deux en automobile pendant un an; il s'agit d'une économie annuelle de près de 13 000 \$! **Un montant d'argent qui peut être investi dans les loisirs, les vacances ou encore servir d'épargne pour la retraite.** N'oublions pas que l'automobile engendre un nombre important d'impacts néfastes pour l'environnement et pour ses utilisateurs; en voici quelques exemples :

- On sait que toutes sources d'émission de gaz à effet de serre confondues, les transports sont responsables de près de 40 % de ces émissions au Québec. Les transports représentent donc une des causes les plus importantes du réchauffement planétaire.

- Au Québec, les émissions de gaz à effet de serre, pour le secteur des transports seulement, se sont accrues de 14,6 % entre 1990 et 2000.

- Chaque fois qu'une personne utilise 300 litres de carburant, elle produit une tonne de gaz à effet de serre. En moyenne, chaque Québécois est personnellement responsable de l'émission de cinq tonnes de gaz à effet de serre par année.

- L'automobile est responsable, chaque année, d'un nombre important de blessés légers et graves, de handicapés pour la vie et de morts. Pour l'année 2003, au Québec, les accidents corporels causés par des véhicules routiers représentent 56 516 victimes (621 morts, 6 072 blessés graves et 49 823 blessés légèrement).

- Selon une étude que vient de publier le Ministère des Transports en collaboration avec les Conseillers ADEC, le coût socio-économique global de la congestion routière pour la grande région de

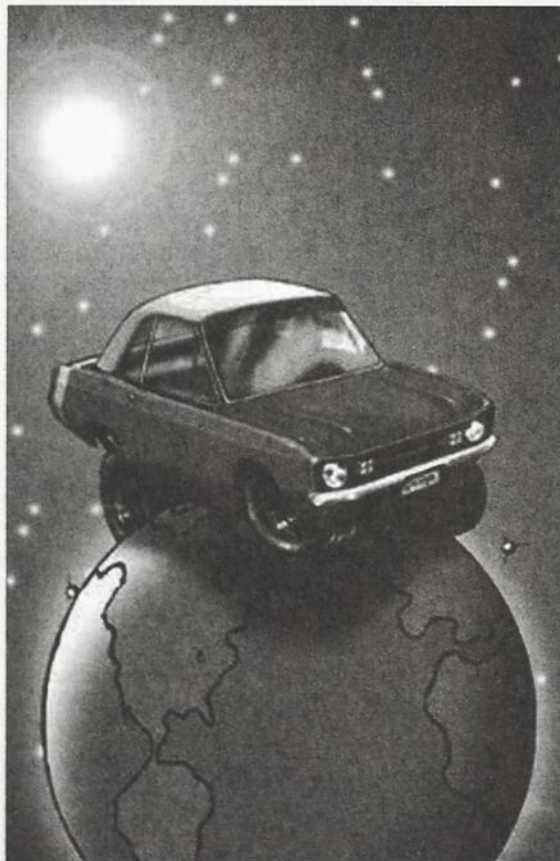
Montréal s'établit à 778,7 millions \$ (« Outre les coûts liés au temps perdu, les coûts supplémentaires d'utilisation des véhicules, d'achat de carburant et d'émission de gaz ou de polluants atmosphériques sont pris en compte »)

LA PUBLICITÉ

La publicité fait partie de notre quotidien. Ceci est d'autant plus vrai en ce qui concerne la publicité automobile. Très rares sont les journaux, les magazines, les chaînes de télévision, les chaînes de radio, les événements spéciaux, les affiches publicitaires, et autres types de véhicules médiatiques qui n'ont pas, un jour ou l'autre, conclu un contrat de publicité avec un constructeur automobile. Ces derniers dépensent des sommes colossales pour assurer leur visibilité à l'échelle internationale. Peu de gens réalisent à quel point nous sommes submergés par les publicités automobiles. Les messages véhiculés sont à l'occasion d'une aberrance et d'une grossièreté éloquente, n'hésitant pas à pro-

mouvoir l'égoïsme, le pouvoir et la domination, bref, un ensemble de valeurs pour le moins choquantes.

Pour développer son marché de façon aussi spectaculaire qu'elle



l'a fait jusqu'à présent, l'industrie automobile a dû faire rêver les consommateurs afin de créer chez eux le besoin de posséder des voitures toujours plus puissantes, plus luxueuses et définies selon leurs besoins.

Pour y parvenir, celle-ci mise depuis toujours sur l'apport considérable de la publicité et des médias. En 1997, les dépenses publicitaires effectuées par l'industrie auto-

celle des journaux à 20 % et celle des revues à 25 %. Lorsque plus du quart de vos revenus en publicité dépendent d'une industrie, quelle attitude adopterez-vous envers ses produits? Très rares seront ceux qui les dénigreront, mieux encore, très fréquents seront ceux qui en feront l'éloge. Le quotidien *La Presse*, qui publie chaque semaine un cahier spécial sur l'automobile, et le *Canal Vox*, qui diffuse chaque semaine le *Guide de l'auto* avec Jacques Duval, ne sont que deux exemples où l'automobile est louangée. Il est inaccoutumé de trouver des articles de journaux ou des émissions de télévision qui dénigreront l'automobile. Dans ces conditions, on ne peut s'attendre à une couverture objective et proportionnée de l'automobile et de ses concurrents, les transports en commun.

L'automobile demeure un puissant symbole de réussite sociale, de richesse et de liberté. À l'opposé, les transports en commun sont malheureusement souvent perçus comme des moyens de trans-

port réservés aux pauvres, aux étudiants, aux personnes âgées et aux groupes ethniques. Il s'agit d'une des raisons qui expliquent pourquoi les transports en commun ne bénéficient pas d'une popularité comparable à celle de l'automobile. Les constructeurs automobiles bénéficient donc de cet apport considérable des médias qui louangent davantage l'automobile comparativement aux autres modes de transport.

Les constructeurs automobiles réussissent, depuis plusieurs années, à convaincre les Québécois qu'ils ont besoin de véhicules plus puissants, plus chers et d'autant plus polluants. En Europe, la consommation moyenne de carburant des véhicules commercialisés en 2012 sera de 4,4 L/100 km alors que, pour l'Amérique du Nord, on prétend qu'il serait impossible de descendre sous la barre des 10 L/100 km, parce que le marché exige des véhicules toujours plus lourds et plus puissants. Avons-nous réellement besoin des véhicules qui nous

...scénarios...

sont proposés? Ne serait-ce pas les constructeurs automobiles qui ont persuadé les consommateurs que tels ou tels types de véhicules étaient nécessaires? Poser la question, c'est y répondre. Cependant, très peu de gens réalisent l'ampleur de la situation et remettent en question le pouvoir exercé par l'industrie automobile sur nos modes de vie, nos choix et d'abord et avant tout sur notre santé.

Comment expliquer que l'automobile soit si aisément acceptée par nos sociétés contemporaines, alors que nous savons qu'elle cause autant de dommages? Tout simplement parce que nous avons l'impression d'y trouver plus que notre compte, que nous avons le sentiment que l'automobile nous est destinée et que nous ne pourrions faire autrement. C'est pourquoi il est si important de changer la façon dont les jeunes conçoivent les transports et la façon de se déplacer. Tant et aussi longtemps que l'automobile et notre

système de transport actuel ne seront pas considérés comme une menace pour notre santé et celle de l'environnement, la situation risque de demeurer inchangée.

L'utilisation de ces scénarios pédagogiques

permettra d'augmenter la visibilité des questions relatives au transport durable dans la planification pédagogique des enseignants et des enseignantes. Ces derniers auront en main un outil efficace à la

défense de notre environnement grâce à la sensibilisation de nos futurs citoyens.

Vous pouvez avoir accès à ce document en consultant le site Internet de la *Fondation québécoise en environnement*. Pour de plus

amples informations, vous pouvez contacter la *Fondation québécoise en environnement* par téléphone au 1 800 361-2503 ou via notre site Internet au www.fqc.qc.ca.

L'ESPRIT DES FEMMES

FRANCE PARENT

GRUPE FEMMES, POLITIQUE ET DÉMOCRATIE



GRUPE
**FEMMES, POLITIQUE
ET DÉMOCRATIE**

Le groupe *Fondation québécoise en environnement* propose aux jeunes, garçons et filles, de 12 à 18 ans, une comédie éducative intitulée *L'esprit des femmes*. Visant des objectifs à la fois éducatifs et récréatifs, la pièce a été conçue dans un style léger et amusant, mais regorge de notions d'histoire, d'éthique citoyenne et d'argumentations qui promeuvent l'égalité entre les sexes. Le spectacle s'intègre particulièrement bien à l'enseignement de l'histoire, de l'histoire

des femmes, de la vie civique, de l'éducation civique, de la religion ou de la morale, du théâtre, du français, voire de la philosophie.

La pièce elle-même dure environ 40 minutes. Une vingtaine de minutes sont ensuite réservées pour une animation qui reprend les principaux thèmes abordés. L'équipe qui se rend dans les écoles est constituée de quatre comédiens — deux garçons et deux filles — et d'une animatrice.

La pièce peut être présentée dans une agora, un amphithéâtre ou un auditorium. Les seuls accessoires nécessaires sur scène sont une table et sept chaises. La troupe arrive avec les autres accessoires qui sont très simples. Un système de sonorisation (pour la musique) est utile et quelques projecteurs sont souhaitables. Quant aux micros, ils ne sont pas essentiels.

Un montant assurant les cachets des membres de la troupe est demandé. Pour plus de détails, contactez France Parent — (418) 843-3705. Pour plusieurs représentations dans une même école, des ententes peuvent être conclues.

Au cours des deux dernières années, la pièce a été jouée devant plus de 2 600 élèves du se-

condaire de plusieurs régions du Québec. Sur votre demande, nous vous donnerons les coordonnées d'enseignants qui ont déjà accueilli notre troupe.

Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie est un organisme d'éducation populaire qui a été créé en 1998. Il œuvre auprès des femmes, des jeunes et de tout organisme intéressé par la vie démocratique et par l'exercice de la citoyenneté.

Pour découvrir notre groupe et ses réalisations, visitez le site :

www.femmes-politique-et-democratie.com

France Parent
(418) 843-3705

fhparent@videotron.ca

De la **SÉDENTARISATION** à la **RENAISSANCE**

Collection Histoire et éducation à la citoyenneté

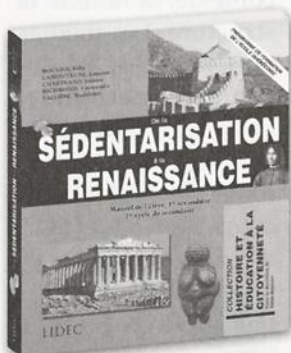
Dirigée par FÉLIX BOUVIER

Programme de formation de l'école québécoise

1^{re} secondaire

1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE

Manuel
ISBN 2-7608-4669-5
384 pages



Félix Bouvier, Laurent Lamontagne,
Jérôme Chartrand, Cassandra Richmond,
Madeleine Vallières

Guide d'enseignement
ISBN 2-7608-4670-9
492 pages

Le matériel pédagogique (manuels de base et guides d'enseignement) de la collection HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ est conçu pour les élèves du 1^{er} cycle du secondaire.

Rédigé en étroite corrélation avec le programme du ministère de l'Éducation. Ce matériel a été élaboré en fonction des objectifs inhérents à la réforme de l'enseignement en cours. Il propose une approche où les différentes compétences disciplinaires, transversales et du domaine de l'Univers social (géographique) sont intégrées de façon simple, efficace et conforme au contenu du cours d'histoire et éducation à la citoyenneté. Il en va de même des domaines généraux de formation.

Chacun des chapitres représente une des réalités sociales — ou de civilisations — couvertes par le programme du MÉQ et contient plusieurs tâches intégratrices par lesquelles l'élève s'approprie la matière de façon active et impliquée, et qui permet le développement naturel des compétences et des concepts disciplinaires.

Véritable coffre à outils riche en moyens pédagogiques, ce matériel didactique saura rendre, tant pour l'élève que pour l'enseignant et l'enseignante, l'année scolaire instructive et captivante.



4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252
Site Internet: <http://www.lidec.qc.ca>
Courriel: lidec@lidec.qc.ca

Seconde opposition à l'Assemblée nationale?

LES JOURNALISTES DE LA TRIBUNE DE LA PRESSE

JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY

BOUSIER STAGIAIRE 2001-2002 — FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

IL S'AGIT PRATIQUEMENT D'UN LIEU COMMUN QUE DE DIRE AUJOURD'HUI QUE LES MÉDIAS FORMENT UN QUATRIÈME POUVOIR. L'EXISTENCE D'UNE PRESSE LIBRE EST GÉNÉRALEMENT ATTRIBUÉE À LA BONNE SANTÉ D'UN RÉGIME DÉMOCRATIQUE. ELLE SYMBOLISE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION QUI EST UN DES FONDEMENTS DE LA DÉMOCRATIE.

Dans notre système, l'existence d'un quatrième pouvoir aux côtés des trois autres que sont l'exécutif, le législatif et le judiciaire, implique que ce pouvoir soit indépendant et autonome vis-à-vis de ceux-là. Autrement, il ne peut être un contre-pouvoir. À l'Assemblée nationale, cela voudrait dire que les journalistes parlementaires jouiraient d'une indépendance vis-à-vis des députés et des ministres. La question à laquelle s'intéresse le présent texte cherche donc à vérifier si les journalistes de la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale forment véritablement un contre-pouvoir et, en quelque sorte, une seconde opposition en Chambre. Pour y répondre, nous avons privilégié une approche triple : historique, stratégique et structurelle. La première approche cherche à dégager de l'étude ce qui relève de la conjoncture, du

contexte, et non de la structure. Les médias au Québec et à l'Assemblée nationale, ainsi que notre perception de ceux-ci, n'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. La seconde approche cherche à rétablir la rationalité et la liberté de l'acteur dans le cadre des structures relationnelles. Le journaliste, comme l'écu, dispose de ressources et agit au milieu de contraintes relatives à la relation qu'ils entretiennent. Dans cette relation cohabitent des ressources et des enjeux pour lesquels les acteurs concernés déploient des stratégies et des tactiques. Tout compte fait, nous ferons l'inventaire des pouvoirs que détient le journaliste, de même que les contraintes structurelles au sein desquelles ils se définissent.

LES MUTATIONS D'UNE PROFESSION

Dans une période s'étendant grossière-

ment du 18^e siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale, les médias étaient, de fait, des organes des partis politiques, agissant comme courroies de transmission de leur propagande. Puisque les journaux de l'époque ne pouvaient se suffire à eux-mêmes financièrement, les partis politiques assumaient leur survie par des subventions conditionnelles à leur fidélité partisane. Leurs allégeances étaient d'ailleurs si manifestes et admises, que jusqu'en 1911, les journalistes de la Chambre des Communes étaient répartis au sein de la Tribune de la presse en fonction de celles-ci : les Libéraux d'un côté du Président et les Conservateurs de l'autre¹. De nombreux quotidiens de l'époque sont ainsi répertoriés. Au Québec, *La Presse* et *Le Soleil* furent fondés respectivement par les Conservateurs au tournant du siècle et les Libéraux en 1880. Sir Wilfrid Laurier lui-même avait fondé *Le Soleil* en tant « qu'organe du Parti libéral ». Déjà, la lutte pour le contrôle de ces

journaux et quotidiens était féroce³, révélant ainsi le pouvoir ou du moins le potentiel de pouvoir intrinsèque des médias.

Au début du 20^e siècle, les avancements technologiques, l'urbanisation et l'éducation ont suscité l'émergence de bassins de population constituant de vastes marchés potentiels pour les médias. Devenant de véritables entreprises, les médias commercialisèrent leur produit et purent subvenir à leurs propres besoins financiers, anéantissant du même coup la dépendance pécuniaire et donc aussi partisane à l'égard des partis politiques. De plus, la logique marchande impliquant la conquête de nouveaux clients, allait à l'encontre de la logique partisane excluant d'emblée du lectorat tout sympathisant politique adverse. Ainsi, pour éviter de s'aliéner une partie de la clientèle, les médias devaient relater les faits sans teinte partisane, devenant ainsi plus objectifs. Le profit, et non la politique, devint alors la mesure du succès⁴. Les agen-

ces de presse canadiennes sont apparues dans ce contexte. Celles-ci, on le sait, doivent produire des nouvelles qui seront vendues au plus grand nombre de médias possibles, ce qui exclut toute forme de biais partisan et garantit ainsi une objectivité maximale.

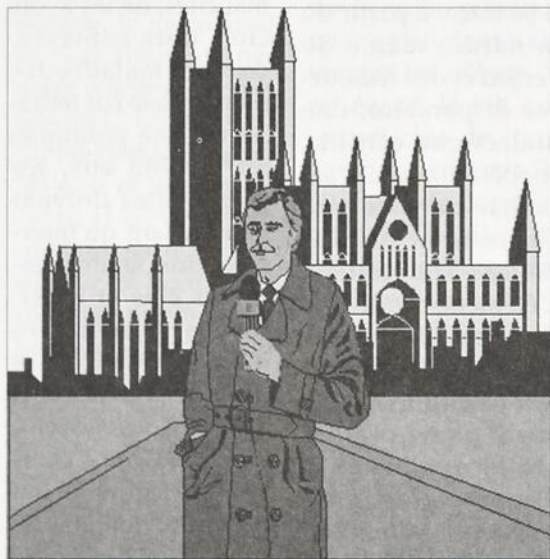
Cela dit, il faut inscrire un bémol au chapitre québécois lors de cette période de la presse dite objective. Les années duplessistes d'après-guerre suscitèrent la résurgence du spectre de la Party Press dans le monde médiatique. En effet, les penchants autocratiques et autoritaires que l'on connaît du chef unioniste l'amenaient à exercer un fort contrôle sur la production journalistique. En plus de les sermonner, Duplessis pratiquait un népotisme qui consistait à soudoyer financièrement les membres de cette profession alors mal rémunérée.

La période duplessiste s'est achevée avec l'émergence d'un troisième type de presse dans notre continuum historique, apparu dans les années 1950

et 1960. Plusieurs événements survenus aux États-Unis, comme la guerre du Viêt-Nam ou le Watergate, au Canada, avec le scandale du Trans-Canada

cadre juridique à la profession afin de garantir légalement l'autonomie des journalistes.

Sous cette ère, la distanciation entre autorités politiques et jour-



Pipeline, et au Québec, avec celui du gaz naturel, ont agi comme catalyseurs de transition vers une presse de type critique. Dans ces quatre cas, les scandales avaient été déterrés par les journalistes, et les médias avaient remplacé, pour ainsi dire, le Parlement comme lieu de reddition de comptes, les journalistes se substituant en quelque sorte à l'Opposition. Au Québec, cette période a coïncidé avec l'incorporation de la Tribune de la presse qui venait conférer un

cadre juridique à la profession afin de garantir légalement l'autonomie des journalistes. Cette distanciation se remarque aujourd'hui notamment avec le réaménagement des locaux de la Tribune de l'Hôtel du Parlement à l'édifice André-Laurendeau ainsi qu'avec la raréfaction des activités communes.

LA RELATION JOURNALISTES/AUTORITÉS AUJOURD'HUI

La relation entre les deux parties s'oriente d'emblée autour d'un

enjeu, la production de l'actualité, et de deux ressources, l'information et la publicité. Il y a donc conflit autour de l'enjeu, puisque les deux veulent exercer un contrôle maximal sur la production de la nouvelle, mais, coopèrent nécessairement autour des ressources. En effet, l'information détenue par les autorités politiques est nécessaire aux journalistes, mais en revanche, la visibilité publique qu'offrent les journalistes est, elle aussi, nécessaire à leurs vis-à-vis. La relation s'inscrit donc dans une dynamique d'interdépendance et une dialectique conflit/coopération constamment négociée de part et d'autre par les acteurs.

On peut concevoir cette négociation de façon imagée par la règle du « donnant donnant ». Toutefois, cette interdépendance induite implique de toute évidence que ni l'un ni l'autre n'est totalement indépendant. L'autonomie des journalistes, comme celle des élus, se retrouve altérée, puisqu'ils ont de part et

d'autre besoin de la ressource dont l'autre dispose. Cela dit, à l'inverse, la détention d'une ressource essentielle à l'autre par chacune des parties leur confère un pouvoir de négociation qui rétablit une part de leur autonomie.

Du côté des autorités politiques, des sources en l'occurrence, le pouvoir dans la relation réside dans le contrôle de l'information en amont. Autrement dit, ce pouvoir se manifeste par la menace implicite d'une rétention de l'information qui viendrait ainsi priver le journaliste de l'essence même de son travail. Cette menace est cependant limitée par certains facteurs, dont le monopole pratiquement impossible de l'information. De plus, la proximité et une certaine connivence entre les journalistes de l'Assemblée nationale leur permettent d'échanger aisément l'information. Mais au-delà de ces raisons, le simple coût politique d'une telle pratique est considérable. Le personnage politique risque d'avoir mauvaise presse et, en con-

...tribune de presse...

séquence, de voir sa réputation se ternir.

On peut alors convenir que le pouvoir des journalistes réside dans le contrôle de l'information en aval. Ainsi, la ressource dont ils disposent et qu'ils contrôlent — et qui est nécessaire aux autorités politiques — c'est la visibilité, l'accès à l'espace public⁵. Conséquemment, leur pouvoir, que l'on pourrait qualifier de publicitaire, s'actualise dans la menace d'une réduction de l'accès à cet espace public.

Toutefois, il faut ici à nouveau apposer quelques bémols. Le pouvoir des journalistes se voit lui aussi altéré par quelques contraintes liées à une certaine dépendance envers les sources politiques et leur ressource, l'information. Et ceci est plus particulièrement palpable dans la relation avec les ministres qu'avec les simples députés, les premiers détenant une information plus abondante et plus importante. Il y a donc une certaine concentration de l'information qui limite du même coup la possibilité pour les journalistes de diversifier les

sources.

Cette dépendance relative vis-à-vis des membres du gouvernement implique que les journalistes doivent demeurer soucieux d'une certaine harmonie dans leurs relations avec ceux-ci et ménager la « susceptibilité des sources »⁶. Celle-ci consiste en la réaction d'une autorité politique, la source, à la couverture antérieure qu'aura faite de lui le journaliste. Par conséquent, une couverture peu élogieuse ou fallacieuse selon l'écu peut amener ce dernier à devenir antipathique à l'égard de ce même journaliste et lui restreindre l'apport d'information.

À la lumière de cette brève rétrospective des pouvoirs respectifs des autorités politiques et des journalistes, force nous est de constater qu'il existe bel et bien des limites à ceux-ci en vertu de leur interdépendance et de leur nécessaire coopération. Cependant, le conflit naît autour de l'enjeu, soit la production de l'actualité. Cet enjeu voit se confronter deux

leitmotivs, deux rhétoriques antagoniques issues des intérêts divergents portés par les deux parties. Deux logiques de rôle s'affrontent.

Il se trace, à partir de la nature même de l'enjeu et des ressources disponibles, une dialectique conflit/coopération qui s'actualise dans ce que l'on pourrait qualifier de *love-hate relation*. L'élément conflictuel de cette relation découle essentiellement des rôles que s'attribuent d'une part les autorités politiques et d'autre part les journalistes. L'attribution de ces rôles, de plus en plus antagoniques, procède à son tour, chez les journalistes, d'un mouvement allant dans le sens d'une distanciation vis-à-vis des sources⁷. De ce côté, on cherche à critiquer. Chez les autorités politiques, on veut faire passer l'information que l'on possède sans qu'il y ait de distorsion en aval. Ainsi, deux logiques s'affrontent : persuader et critiquer.

Les autorités politiques perçoivent le rôle des journalistes comme strictement informa-

tif : rapporter fidèlement les faits et non pas les commenter. À cet effet, il n'est pas rare que des autorités politiques accusent les médias de les avoir mal cités, de les avoir cités hors contexte, d'avoir maladroitement insisté sur tel aspect d'une politique, etc⁸. Selon eux, les journalistes doivent agir en tant qu'intermédiaires neutres entre les élus et les citoyens. Lorsque les médias s'arrogent le droit de juger les élus à la place des citoyens, ils se trouvent à usurper une légitimité qui ne leur revient pas de droit⁹.

À l'inverse, les journalistes se reconnaissent un droit, une légitimité à critiquer et juger la performance des élus. Aux yeux des journalistes, borner sa profession à la simple information n'est ni complet, ni valorisant et comporte, de surcroît, des risques. Le simple transfert d'information des sources à la population consisterait à devenir le porte-voix servile des autorités politiques¹⁰. Devant cette menace d'asservissement, le ton critique permet

d'établir une distance qui confère au journaliste une aura d'autonomie et d'indépendance par rapport à ses sources politiques, faisant de lui un véritable « *watchdog* ».

Cela dit, les journalistes n'évincent pas pour autant l'objectivité sur laquelle repose leur crédibilité¹¹. Avec la neutralité, l'objectivité est fondamentale et le journaliste doit constamment faire la preuve que son information n'est pas biaisée par une quelconque affiliation partisane. Mais plus que la critique en tant que telle, c'est la confusion des genres (objectif et critique) qui est particulièrement exécrée de la part des autorités politiques. Il se produit en effet un mélange des deux discours au sein d'un même genre journalistique, la nouvelle¹². Or, ce genre journalistique se prétend essentiellement objectif et factuel. Ainsi, lorsque des éléments critiques sont présentés sous couvert d'objectivité, le message politique ou les informations issues d'une source politique se retrouvent

biaisés. C'est le phénomène d'« éditorialisation de la nouvelle ».

Ce conflit découlant d'un antagonisme de rôles s'actualise dans la relation par une forme de méfiance réciproque. D'une part, du côté politique, on appréhende la critique des journalistes et d'autre part, chez les journalistes, on appréhende les abus de pouvoir ou autres travers que l'on s'est donné pour mission de dénoncer. De plus, on considère aussi que les élus et leur entourage tentent de retenir ou de manipuler l'information qu'ils détiennent, et ce, à plus forte raison avec la multiplication des spécialistes de la communication et des attachés de presse dans le milieu politique¹³. La professionnalisation des sources et la multiplication des attachés de presse et autres spécialistes en la matière participent finalement, en plus de la distanciation entre élus et journalistes, à la normalisation et à la régulation des rapports entre ceux-ci¹⁴. Bref, les rapports s'insti-

tutionnalisent.

POUVOIRS ET CONTRAINTES STRUCTURELLES DES JOURNALISTES

En raison de la position stratégique qu'il occupe, le journaliste se voit automatiquement conférer un certain pouvoir. En tant qu'intermédiaire entre les élus et la population, il devient en quelque sorte le médiateur de la communication publique et, dès lors qu'il détient une certaine autonomie, celui-ci peut agir avec une certaine liberté, faisant de lui un acteur politique à part entière muni de certains pouvoirs.

Les pouvoirs

Le premier pouvoir que l'on reconnaît aux journalistes est celui de *l'agenda-setting*, qui, comme son nom l'indique, consiste à établir l'ordre du jour des débats publics. Pour des raisons évidentes, inhérentes au temps et à l'espace, les journalistes doivent choisir quelles nouvelles doivent être prioritaires, établissant ainsi une hiérarchie dans le flot d'informations et le choix de la nouvelle publiée.

Il y a donc un certain pouvoir exercé par les journalistes dans le choix délibéré des sujets abordés. En retour, ces sujets choisis et abordés reviennent sur la scène publique pour y définir et y alimenter les débats. À cet égard, le fait que les articles de journaux nourrissent les attaques de l'opposition en Chambre est un indice de ce pouvoir médiatique.

Il faut aussi ajouter à cela le « *spin* » qu'il faut rattacher en bonne partie à la culture journalistique particulière régnant à la Tribune de la presse de l'Assemblée nationale. La connivence entre journalistes et l'influence des vétérans combinées imposent le « *lead* » et le contenu de la nouvelle, provoquant du même coup l'uniformité de la couverture médiatique et l'omission subséquente des sujets jugés non prioritaires. Ce « fonctionnement en chorale de la presse »¹⁵ confère aux médias une cohérence et, par conséquent, un pouvoir accru dans le monde politique et social. Ainsi, ce pouvoir ne consiste

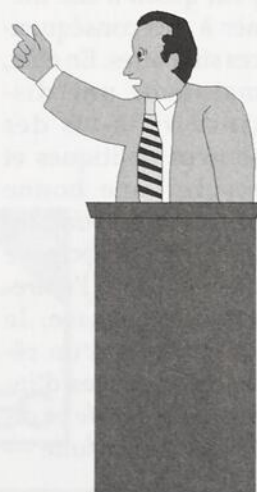
pas à dire quoi penser, mais bien sur quoi penser¹⁶.

Cela dit, on peut attribuer aux journalistes un pouvoir corollaire à celui d'*agenda-setting*, qui, lui, n'indiquerait pas à quoi penser, mais bien comment penser. C'est ce que l'on appelle le *priming*, qui consiste plus précisément à définir un « agenda d'attributs » donnant un effet d'« orientation »¹⁷. Autrement dit, en insistant sur certains sujets ou aspects politiques, les journalistes se trouvent à identifier implicitement les critères sur la base desquels les citoyens évalueront leurs élus. Par exemple, en insistant sur les problèmes entourant les affaires de lobbying entre le Parti

québécois et la firme de lobbying *Oxygène 9* au courant de l'hiver 2002, les médias ont fourni un critère à partir duquel la population allait juger son gouvernement.

Un autre pouvoir découle des deux précédents, soit celui de consécration. Lorsque les médias mettent les projecteurs sur un personnage quelconque, celui-ci devient, en quelque sorte, célèbre ou, du moins, connu du grand public. C'est le pouvoir « publicitaire » des médias. Actuellement, par exemple (N.D.L.R. : 2001-2002), les médias couvrent énormément l'ADQ et son chef, Mario Dumont. Celui-ci jouit depuis quelque temps d'une publicité qui jusqu'alors était passablement faible. Parallèlement à cela, le pouvoir de consécration est aussi celui de destruction, comme le rappelle l'exemple des torts causés au gouvernement du Parti québécois par l'insistance sur les « affaires » de lobbying.

Ultimement, nous dirions que les journalistes font davantage qu'indiquer à la popu-



...tribune de presse...

lation sur quoi penser (*agenda-setting*) ou même comment penser (*priming*). En raison de leur attitude de plus en plus critique à l'égard des autorités politiques, ils en viennent finalement à dire quoi penser. Il s'agit pour nous, en quelque sorte, de la résultante du phénomène palpable d'« éditorialisation » de la nouvelle. Cette métamorphose du journalisme vers des formes « éditorialisantes », avec ce qu'elles impliquent, n'est pas sans s'accompagner d'un certain cynisme. Le « métajournalisme » consacre en quelque sorte cette scission dans le monde politique entre discours et faits d'une part, et intérêts et objectifs inavoués d'autre part. En ce sens, la prémisses de base présume que le politicien est malhonnête et cherche à cacher des informations.

Les contraintes structurelles

Cependant, bien que ces pouvoirs soient réels et que leurs conséquences soient manifestes, la pratique du journalisme n'est pas sans entraves ni contraintes. Et en ce

sens, les médias ne sont pas omnipotents ni tout-puissants. Les logiques organisationnelles, c'est-à-dire relatives à l'organisation pratique du travail journalistique, comportent plusieurs contraintes inhérentes principalement au temps et à l'argent.

Dans ce métier propulsé par l'urgence, le manque de temps contraint notamment le journaliste à recourir fréquemment aux mêmes sources¹⁸, la quête de nouvelles sources exigeant de toute évidence des efforts et surtout des heures supplémentaires. Ce qui attend généralement le journaliste avec cette contrainte, c'est la « routinisation » de son travail. La question financière peut quant à elle mener à des conséquences similaires. En effet, maintenir une distance vis-à-vis des sources politiques et assurer une bonne analyse des informations reçues nécessite d'abord, pour l'entreprise de presse, la constitution d'un réseau de sources d'information vaste et diversifié, et ensuite —

par voie de conséquence — une équipe nombreuse, étoffée et stable¹⁹, ce qui implique nécessairement des sommes considérables d'argent que peu de médias peuvent se permettre d'investir.

CONCLUSION

Entre toute-puissance et servitude, et entre indépendance et dépendance, où se situent les médias dans la sphère politique québécoise? Sont-ils réellement un quatrième pouvoir? Une seconde opposition à l'Assemblée nationale? Avec quelques nuances bien explicitées, nous répondrons beaucoup plus par l'affirmative que par la négative.

Historiquement, il est indéniable qu'au Québec les journalistes ont acquis au fil du temps une grande part d'indépendance et d'autonomie vis-à-vis des autorités politiques. Cependant, la relation que les journalistes entretiennent avec les autorités politiques implique une évidente interdépendance. Bien qu'il soit malaisé de déterminer laquelle des deux parties exerce

le plus d'autorité et de pouvoir sur l'autre, ce qui démontre déjà assez clairement qu'il n'est pas question en tout cas d'une nette domination des journalistes par les élus, le fait qu'il y ait négociation de part et d'autre suggère que les journalistes exercent un pouvoir réel.

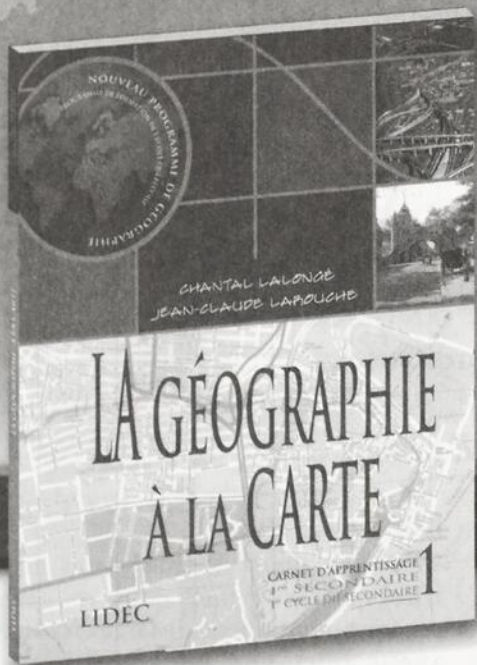
Mais que font les journalistes de ce pouvoir? À l'heure actuelle, le ton critique semble s'exacerber avec l'adversité et la distance à l'égard des sources politiques. À notre avis, ceci n'est pas sans participer à une montée du cynisme dans le journalisme et, par ricochet, dans le discours populaire. Ainsi, dans le paradoxe le plus complet, la volonté des journalistes d'être de véritables « *watchdogs* » aura suscité des effets pervers contribuant à la détérioration de la démocratie même qu'ils prétendent pourtant protéger.

NOTES

- 1 David TARAS, *The Newsmakers: the media's influence on Canadian politics*, p. 45
- 2 Taras GRESOUE, *Sa-*

cré blues: un portrait iconoclaste du Québec, Montréal, 2002, VLB, p. 155

- 3 David TARAS, *op. cit.*, p. 43
- 4 David TARAS, *op. cit.*, p. 50
- 5 *Ibid.*, p. 350
- 6 *Ibid.*, p. 44
- 7 Érik NEVEU, *op. cit.*, p. 40
- 8 Anne-Marie GINGRAS et Manon TREMBLAY in Manon TREMBLAY et Marcel R. PELLÉTIER, *Le système parlementaire canadien*, Sainte-Foy, PUL, 1996, p. 89
- 9 Jean CHARRON, *op. cit.*, p. 30
- 10 *Ibid.*, p. 198
- 11 *Ibid.*, p. 30
- 12 *Ibid.*, pp. 203-204
- 13 ASSEMBLÉE NATIONALE, « Les 125 ans d'une institution parlementaire: la Tribune de la presse », *op. cit.*, p. 12
- 14 Jean CHARRON, *op. cit.*, p. 327
- 15 Érik NEVEU, *op. cit.*, p. 54
- 16 Arthur SIEGEL, *Politics and the media in Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1996
- 17 Jean CHARRON, *op. cit.*, p. 80
- 18 Anne-Marie GINGRAS, *op. cit.*, p. 56
- 19 Érik NEVEU, *op. cit.*, p. 40



LA GÉOGRAPHIE À LA CARTE

1^{er} CYCLE DU SECONDAIRE

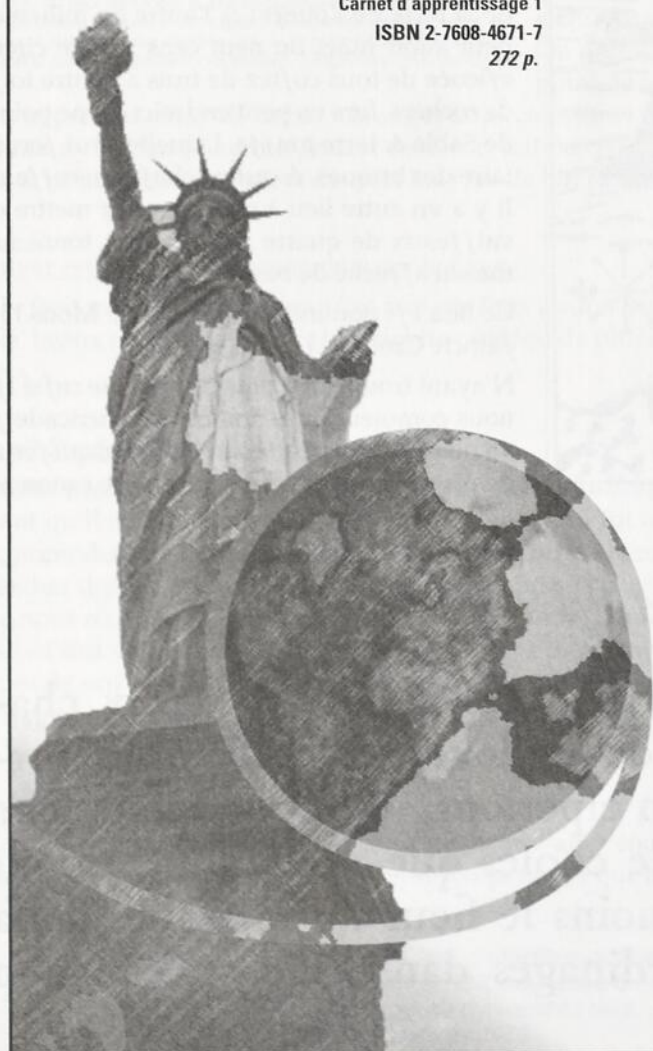
1^{er} secondaire
Carnet d'apprentissage 1
ISBN 2-7608-4671-7
272 p.

Chantal Lalongé, Jean-Claude Larouche

Le contenu du programme de géographie vise le développement de trois compétences :

- Lire l'organisation d'un territoire ;
- Interpréter un enjeu territorial ;
- Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire.

Ce programme permettra à l'élève d'étudier plusieurs territoires à des échelles différentes, allant d'une ville à un pays ou encore à une région sur la planète.



4350, avenue
de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone : (514) 843-5991
Télécopieur : (514) 843-5252
Site Internet :
<http://www.lidec.qc.ca>
Courriel : lidec@lidec.qc.ca

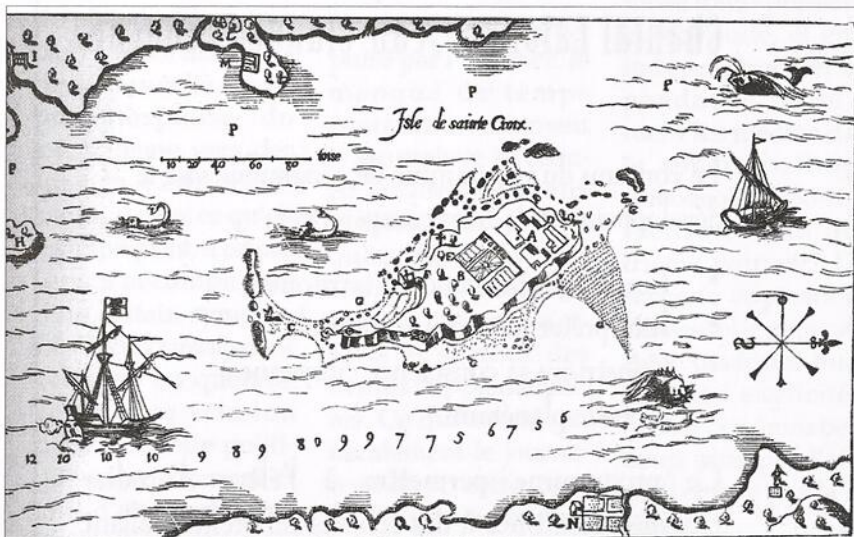
Champlain en Acadie L'HIVER À L'ÎLE SAINTE-CROIX

COMITÉ DE RÉDACTION — TRACES

N.D.L.R. : En 1613, Champlain publie un « journal très-fidèle des observations faites es defcouvertes de la nouvelle France ... » Il le dédit «Au Roy».

En ce 400^e anniversaire du séjour de Champlain à l'île Sainte-Croix, nous publions des extraits de ce journal afin de laisser l'explorateur décrire dans ses propres termes l'hiver 1605.

Nous avons respecté au plus près possible la graphie de l'auteur. Nous avons utilisé le signe «f» en lieu et place du signe utilisé par l'imprimeur du XVII^e siècle pour représenter le «s», car nous ne disposons pas du symbole nécessaire.



L'Île Sainte-Croix (Dessin de Champlain)

Voici un exemple de la façon dont nous avons transcrit le document

« Comme nous arriuafmes à l'ifle S. Croix chacun acheuoit de se loger. L'yuer nous surprit plustoft que n'esperions, & nous empescha de faire beaucoup de choses que nous nous estions propofées. Neantmoins le sieur de Mons ne laissa de faire faire des iardinages dans l'ifle. Beaucoup

Comparez les deux textes.

LES VOYAGES

DV SIEVR DE CHAMPLAIN

XAINTONGEOIS, CAPITAINE

ordinaire pour le Roy,
en la marine.

DIVISEZ EN DEVX LIVRES.

L'île Sainte-Croix

« Faifant l'oueft noroueft trois lieux par les ifles, nous entrafmes dans vne riuiere qui a prefque demye lieue de large en fon entrée, où ayans fait vne lieue ou deux, nous y trouuafmes deux ifles; l'une fort petite proche de la terre de l'oueft : & l'autre au milieu qui peut auoir huict ou neuf cens pas de circuit, efluee de tous coftez de trois à quatre toifes de rochers, fors vn petit endroit d'une pointe de Sable & terre graffe, laquelle peut feruir à faire des briques, & autres choses neceffaires. Il y a vn autre lieu à couuert pour mettre des vaiffeaux de quatre vingt à cent tonneaux : mais il affecte de baffe mer. [...]

Ce lieu est nommé par le sieur de Mons l'ifle fainte Croix. [...]

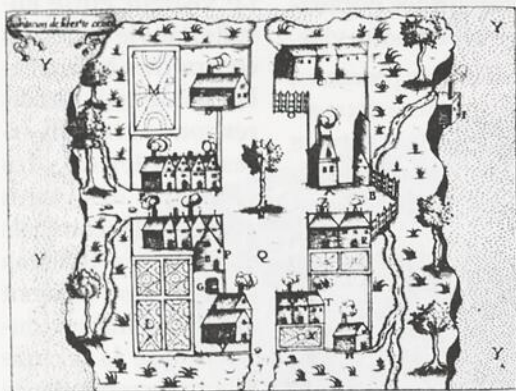
N'ayant trouué lieu plus propre que ceste Ifle, nous commençames à faire vne barricade fur vn petit iflet vn peu feparé de l'ifle, qui seruoit de platte-forme pour mettre nostre canon. »

CHAPITRE VI.

Comme nous arriuafmes à l'ifle S. Croix chacun acheuoit de se loger. L'yuer nous surprit plustoft que n'esperions, & nous empescha de faire beaucoup de choses que nous nous estions propofées. Neantmoins le sieur de Mons ne laissa de faire faire des iardinages dans l'ifle. Beaucoup

L'hiver arrive tôt.

« Les neiges commencerent le 6. du mois d'Octobre. Le 3. de Decembre nous vifmes paffer des glaffes qui venoyent de quelque riuiere qui étoit gellée. Les froidures furent apres & plus exceffiues qu'en France, & beaucoup plus de durée : & n'y pleuft prefque point cest yuer. Le croy que cela prouient des vents du nord & noroueft, qui paffent par deffus de hautes montaignes qui font toufiours couuertes de neiges, que nous eufmes de trois à quatre pieds de haut, iufques à la fin du mois d'Auril; & auffi qu'elle fe concerue beaucoup plus qu'elle ne feroit fi le país étoit labouré. »



L'habitation de l'Île Sainte-Croix
A. logis du sieur de Monts; B. Maison publique où l'on passait le temps durant la pluie; C. le magasin; D. logements des Suisses; E. la forge; F. logement des charpentiers; G. le puits; H. le four où l'on faisait le pain; I. la cuisine; L. Jardinages; V. logement de notre curé

plus afpre que celuy de dehors. Nous eftions contraints d'vfer de trefmauuaifes eaux, & boire de la nege fondue, pour n'auoir ny fontaines ny ruisseaux : car il n'étoit pas poffible d'aller en la grand terre, à caufe des grandes glaces que le flus & reflux charioit, qui eft de trois braffes de baffe & haute mer. »

L'hiver est plein d'enseignements sur le pays.

« Il étoit mal-ai fé de recognoître ce pays fans y auoir yuerné, car y arriuant en été tout y eft fort agreable, à caufe des bois, beaux pays & bonnes pefcheries de poiffon de plusieurs fortes que nous y trouuafmes. Il y a fix mois d'yuer en ce pays. »

On a hâte de partir.

« Nous attendions nos vaiffeaux à la fin d'Auril lequel eftant paffé chacun commença à auoir mauuaife opinion, craignant qu'il ne leur fust arriué quelque fortune, qui fut occafion que le 15. de May le fieur de Mons delibera de faire accommoder vne barque du port de 15. tonneaux, & vn autre de 7. afin de nous en aller à la fin du mois de Iuin à Gafpé, chercher des vaiffeaux pour retourner en France, fi cependant les noftres ne venoient : mais Dieu nous affifta mieux que nous n'efperions : car le 15. de Iuin enfuiuant eftans en garde enuiron fur les onze heures du foir, le Pont Capitaine de l'un des vaiffeaux du fieur de Mons arriua dans vne chaloupe, lequel nous dit que fon nauire étoit ancré à fix lieues de noftre habitation, & fut le bien venu au contentement d'un chacun.

Le lendemain le vaiffeau arriua, & vint mouiller l'ancre proche de noftre habitation. »

On cherche un meilleur endroit.

« Le 17. du mois le fieur de Mons fe delibera d'aller chercher vn lieu plus propre pour habiter & de meilleure temperature que la noftre (...) »

Nous avons utilisé la réédition des Oeuvres de Champlain, publiée en 1870 par l'abbé C.-H. Laverdière, sous le patronage de l'université Laval, et reprise par les Éditions du Jour en 1973.

La maladie frappe.

« Durant l'yuer il fe mit vne certaine maladie entre plusieurs de nos gens, appelée mal de terre, autrement Scurbut, à ce que j'ai ouy dire depuis à des hommes doctes. (...) de façon que de 79. que nous eftions, il en mourut 35. & plus de 20. qui en furent bien prés : La plus part de ceux qui refterent fains, fe plaignoient de quelques petites douleurs & courte haleine. Nous ne pufmes trouuer aucun remede pour la curation de ces maladies. (...) Ceux qui y refterent malades furent gueris au printemps; lequel commence en ces pays là eft en May¹. »

1. Il semble ici que Champlain ait effectué une correction à son texte et oublié de retirer le mot «est».

Le froid règne, l'eau est rare.

« Durant cet yuer nos boiffons gelerent toutes, horfmis le vin d'Espagne. On donnoit le cidre à la liure. La caufe de cefte parte fut qu'il n'y auoit point de caues au magazin : & que l'air qui entroit par des fentes y étoit

A PARIS,
Chez JEAN BERJON, rue S. Jean de Beauuais, au Cheual
volant, & en fa boutique au Palais, à la gallerie
des prifonniers.

M. DC. XIII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Les amours de Montréal

AU CARREFOUR DES CULTURES

CLAUDE-SYLVE LEMERY

DIRECTRICE, COMMUNICATIONS-MARKETING — MUSÉE DE POINTE-À-CALLIÈRE

MONTRÉAL LA ROMANTIQUE, MONTRÉAL LA CHARMANTE, MONTRÉAL LA SÉDUCTRICE ! POINTE-À-CALLIÈRE, MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL, PRÉSENTE *LES AMOURS DE MONTRÉAL – AU CARREFOUR DES CULTURES*, UNE NOUVELLE EXPOSITION QUI POSE UN REGARD KALÉIDOSCOPIQUE SUR L'HISTOIRE D'HOMMES ET DE FEMMES D'ICI OU D'AILLEURS QUI AIMENT MONTRÉAL ET QUI L'ONT CHOISIE POUR S'AIMER ET Y VIVRE.

Présentée dans l'édifice de l'Ancienne-Douane, cette exposition arrive en fin de parcours du Musée de telle sorte qu'elle aura permis aux visiteurs de suivre l'histoire de Montréal de l'époque amérindienne à nos jours.

Cette exposition porte un regard émouvant sur les personnes qui ont choisi Montréal comme terre d'accueil pour y vivre, y travailler, s'y marier, élever des enfants, échanger avec des Montréalais d'origine, et devenir eux-mêmes des Montréalais à part entière fiers de partager leurs richesses culturelles, celles de leur pays quitté, il y a 2 ans, 5 ans, 10 ans, 25 ans...

Grâce à des objets et des témoignages recueillis auprès de Montréalais, des photographies montrant des paysages urbains, des projections vidéo-graphiques et des œuvres de quelques artis-



Le début du parcours de l'exposition situe le visiteur entre le fleuve et la montagne. Les textes et photographies de dix-sept quartiers de Montréal nous font voyager du Quartier Latin jusqu'au Mile-End, en passant par le Quartier Chinois, Parc Extension, le Centre-Ville, le canal de Lachine et la Petite Italie.

Photo : Normand Rajotte

tes montréalais, l'exposition présente une succession de regards intimistes sur Montréal. Le tout devient un portrait en neuf tableaux déclinés à partir de trois mots porteurs : «Vivre à Montréal» où l'on découvre une réalité qui mène le visiteur vers l'essence même du

carrefour des populations qu'est notre ville.

En début de parcours, une première zone situe le visiteur entre le fleuve et la montagne pour lui faire décou-

vrir la diversité de cette grande ville. Des textes et des photographies de dix-sept quartiers de Montréal nous font voyager du Quartier Latin jusqu'au Mile-End, en passant par le Quartier chinois, Parc Extension, le Centre-Ville, le canal de Lachine et la Petite Italie. Le visiteur entre ensuite dans le secret des cœurs des Montréalais par le biais de correspondances diverses. Des lettres, des valentins, des cartes postales, des courriels et d'autres tendres messages se laissent découvrir. Instant touchant que la lecture d'une correspondance entre une jeune Montréalaise, son frère et un ami, ces derniers étant soldats canadiens durant la Seconde guerre mondiale.

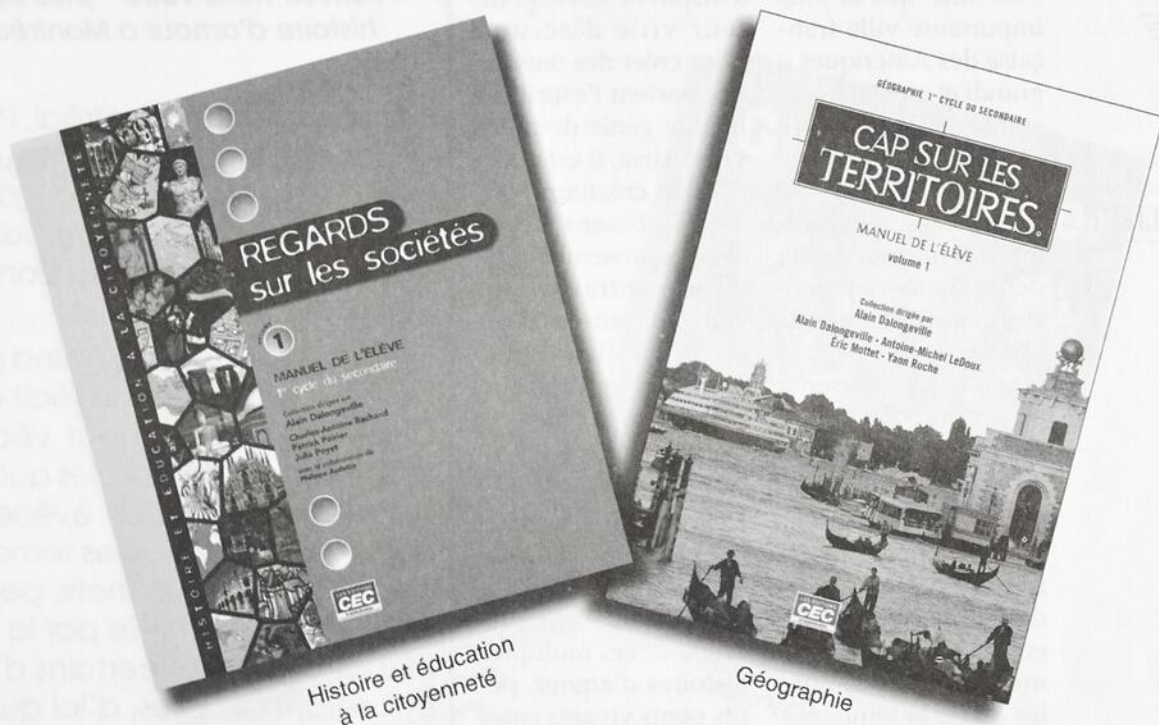
Des objets de toutes provenances, souvent discrètement insérés dans le paysage montréalais, témoignent de la grande diversité des traditions que l'on y retrouve.

Trois moniteurs-vidéo font ensuite voir et entendre des témoignages de couples mixtes pour lesquels Montréal a joué à « l'entremetteuse ». Il ressort de ces confidences à la fois amusantes et romantiques, l'idée que Montréal est une merveilleuse toile de fond pour les histoires d'amour.

C'est dans la pluralité des cultures que s'ex-

SUITE : PAGE 24 —>

Les Éditions CEC couvrent
la Réforme dans le temps et dans l'espace
avec 2 nouveaux manuels qui sortent
des sentiers battus.



Histoire et éducation
à la citoyenneté

Géographie

PARUTION EN AVRIL 2005

Tout est prêt pour que vous amorciez la Réforme en toute confiance
au 1^{er} cycle du secondaire avec *Regards sur les sociétés* et *Cap sur les territoires*.

Ces 2 nouvelles collections très souples s'adaptent à vos besoins
et à ceux de vos élèves tout en demeurant d'une conformité exemplaire aux
nouveaux programmes de formation du MEQ.

Un coup d'œil à ces nouveautés vous convaincra de la justesse de nos dires.



UN CHOIX INTELLIGENT

8101, boul. Métropolitain Est, Anjou (Québec) H1J 1J 9
Téléphone : (514) 351-6010 Télécopieur : (514) 351-3534
www.Editionscec.com

...les amours...



POINTE-À-CALLIÈRE

priment aussi les différences de chacun. Et c'est ainsi que la plus importante ville française des Amériques a grandi et qu'elle poursuit sa croissance. Ne soyez donc pas surpris de voir réunis, dans des vitrines, un bracelet indien pour bébé, deux poupées japonaises et un mélangeur *Osterizer*, des signes tangibles de présents offerts à l'occasion de multiples rituels et cérémoniaux.

Ceux qui s'intéressent à la généalogie pourront s'attarder autour de bornes interactives en généalogie qui permettent de découvrir les origines lointaines de plusieurs familles montréalaises.

C'est autour d'un bon plat que les liens se tissent, que les langues se délient et que les coeurs se nouent. Défilent sous nos yeux des images de fêtes multiples, à commencer par la traditionnelle fête nationale québécoise, la célébration du 14 juillet français, l'heure du thé chez les Japonais, une noce juive, la fête de la Saint-Patrick, la fête nationale grecque, ou lors d'une fête haïtienne.

Les artistes montréalais venus d'ailleurs s'inspirent souvent de leur ville d'accueil pour créer des œuvres qui portent l'esprit du lieu, le génie de notre ville. Ainsi, il est question de créateurs, qui jonglent sans cesse avec les ressemblances et les contrastes des cultures, puisent dans ce merveilleux choc leur matière première pour écrire, peindre, chanter, danser, sculpter et faire du cinéma.

L'exposition se termine par un regard sur l'avenir. Et cet avenir, il appartient aux enfants. Fruits de ces multiples histoires d'amour, petits ponts vivants entre ces cultures faites pour s'unir, ils nous laissent avec leur vision de leur ville, un Montréal coloré, vivant et harmonieux. Au milieu de ces reproductions de dessins en format géant, le visiteur n'aura qu'une envie, fredonner un air connu, devenu symbolique pour cette exposition : *Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai...*

UNE INVITATION EST LANCÉE

Écrivez-nous votre « **plus belle histoire d'amour à Montréal** »

Afin de célébrer Montréal, Pointe-à-Callière lance le concours *Ma plus belle histoire d'amour à Montréal*, une invitation au public à nous faire, à son tour, ses confidences.

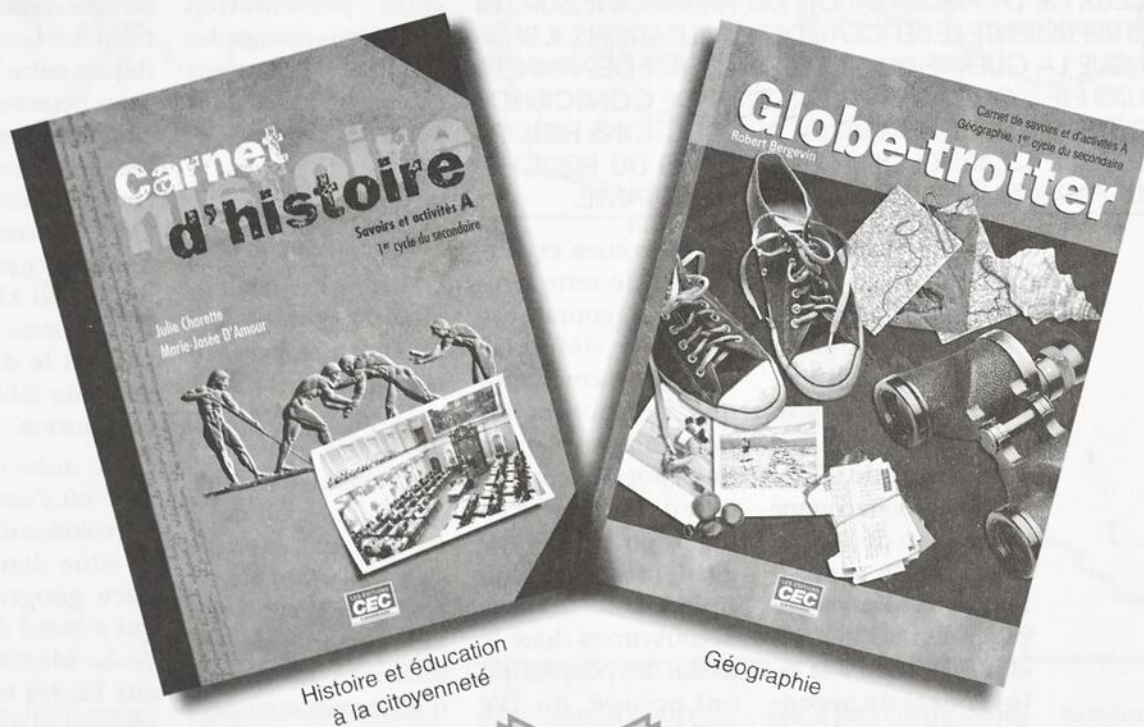
Nous demandons au grand public de nous acheminer le récit d'une belle histoire d'amour vécue à Montréal, dans un de ses quartiers, ses rues, ou lors d'un événement qui s'y est déroulé. Ces témoignages, d'au plus 500 mots, peuvent nous être acheminés par la poste ou par courriel et certains d'entre eux seront exposés, d'ici quelque temps, dans l'édifice de l'Ancienne-Douane.

Cinq de ces lettres seront sélectionnées au hasard le 1^{er} avril 2005 et les auteurs de ces lettres recevront un de nos prix pour deux personnes, soit un brunch du dimanche au restaurant du Musée *L'Arrivage*, des flûtes à champagne et des cartes de souhaits à l'effigie de l'exposition.

On peut envoyer le tout à : *Ma plus belle histoire d'amour à Montréal*, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, au 350, place Royale, Vieux-Montréal, H2Y 3Y5 ou par courriel à l'adresse amoursdemontreal@pacmusee.qc.ca

Dans la lignée de *À la conquête du temps* et de *Explorer le Québec et le Canada*

2 nouveaux carnets de savoirs et d'activités,
2 façons inédites, signées par le CEC, de voyager
dans le temps et dans l'espace
en ces temps de Réforme.



PARUTION EN AVRIL 2005

Carnet d'histoire et *Globe-trotter* ne sont pas des « cahiers » ordinaires. Ce sont plutôt de véritables coffres à outils comportant deux tiroirs généreusement garnis : l'un, de multiples savoirs énoncés clairement et l'autre, d'activités diverses, originales et réalistes.

Ces 2 tout nouveaux carnets de savoirs et d'activités du 1^{er} cycle du secondaire vous permettent d'appliquer la Réforme en toute confiance et même avec plaisir !

Dès que vous en aurez un exemplaire en mains, regardez-le de près. Et vous verrez que nous tenons toutes nos promesses.

LES ÉDITIONS
CEC
QUEBECOR MEDIA

8101, boul. Métropolitain Est, Anjou (Québec) H1J 1J9
Téléphone : (514) 351-6010 Télécopieur : (514) 351-3534
www.Editionscec.com

UN CHOIX INTELLIGENT

Un monde à apprivoiser¹ : LA MÉSOPOTAMIE — 1

MARTINE DUMAIS
COLLÈGE DE LIMOILOU

L'ACTUALITÉ RÉCENTE A RAMENÉ AU PREMIER PLAN LA QUESTION IRAKIENNE, ET POUR LA COMMUNAUTÉ HISTORIENNE, AUX DIFFÉRENTS ENJEUX HUMAINS, POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES S'AJOUTENT CEUX DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE SUR UN TERRITOIRE QUI REPRÉSENTE LE BERCEAU DES CIVILISATIONS. IL SEMBLERAIT AUSSI QUE LA GUERRE DU GOLFE, AU DÉBUT DES ANNÉES 1990, AVAIT AUSSI ÉTÉ L'OCCASION D'UNE PRISE DE CONSCIENCE SI ON CONSIDÈRE LE FOISONNEMENT DE PRODUCTIONS HISTORIQUES RÉCENTES SUR CE SUJET DES CIVILISATIONS DU PROCHE-ORIENT, ET TOUT PARTICULIÈREMENT, DE LA MÉSOPOTAMIE.

À travers l'histoire de ce berceau de l'écriture, et de documents majeurs pour l'humanité, il s'agira de mettre en place les balises d'une civilisation que le Ministère de l'Éducation a retenue comme illustration de la naissance d'une civilisation dans le nouveau programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté du secondaire (1^{re} secondaire). Il s'agit d'un lieu où un monde s'ébauche et naît entre le Tigre et l'Euphrate. Nous allons voir les cités-États devenir des royaumes et les royaumes, devenir des empires, nous verrons apparaître l'écriture et ses premières applications, ainsi que les premiers balbutiements du droit dont le Code d'Hammourabi constitue l'un des témoins majeurs. Avec la Mésopotamie, se développent les premières

cosmogonies et surgissent de terre temples et ziggourats qui devaient défier le temps, en même temps que s'élaborent les premiers mythes et des épopées comme celle de Gilgamesh au sein d'un monde original, unique et multiple à la fois. Nous découvrirons donc le destin des peuples qui ont occupé, du IV^e millénaire avant Jésus-Christ au IV^e siècle avant Jésus-Christ, ce territoire dessiné par deux grands fleuves.

Un monde fascinant sous plusieurs aspects; mais, lesquels retenir dans le cadre d'un cours d'histoire de 1^{re} secondaire? Nous tenterons donc ici de mettre en place quelques grandes balises pour redécouvrir et mieux comprendre le monde mésopotamien, d'abord dans son évolution chronologique, puis dans cer-

taines de ses caractéristiques majeures, et nous espérons que cette présentation saura vous donner des pistes et orientations qui seront utiles pour l'enseignement.

LES CIVILISATIONS DU MONDE MÉSOPOTAMIEN

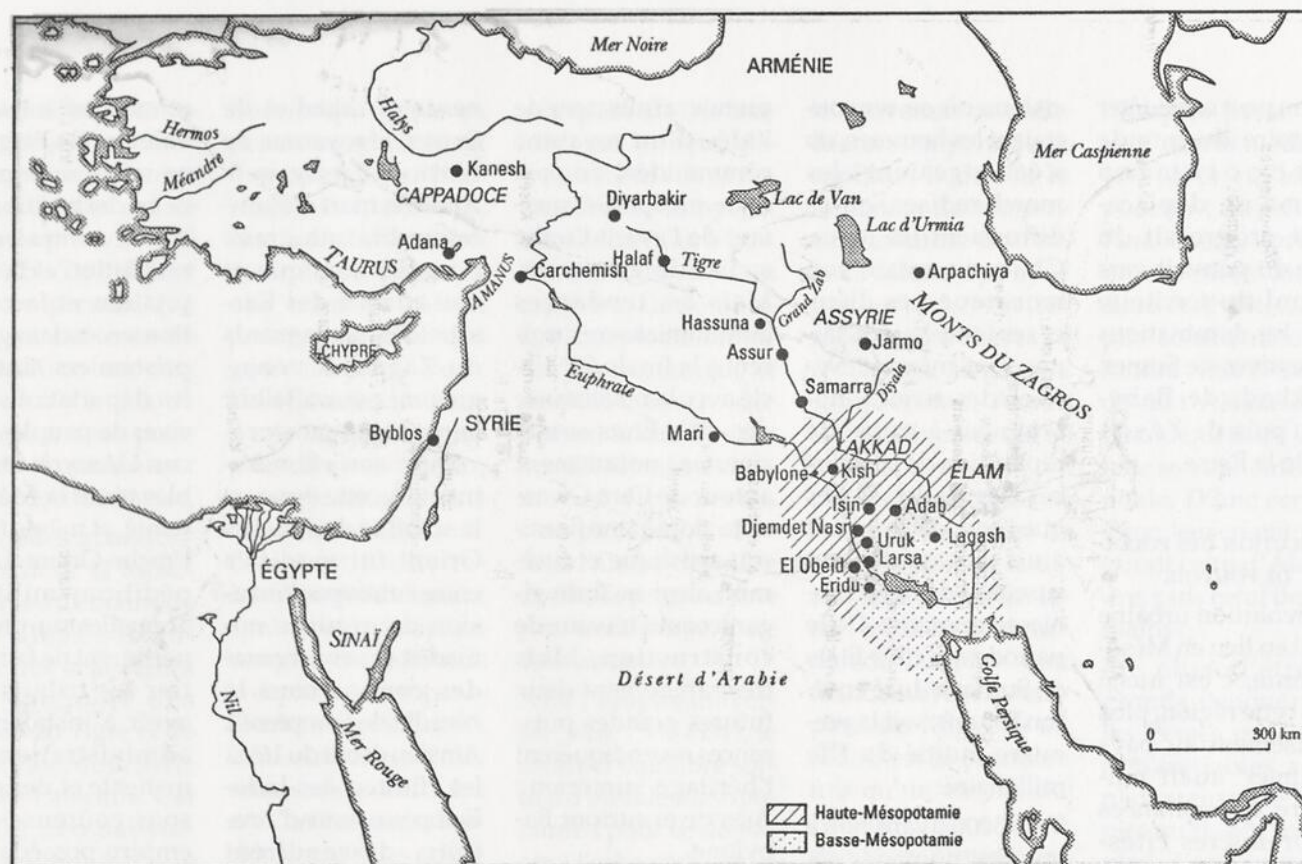
L'histoire des civilisations du monde mésopotamien se joue sur la longue durée² dans un espace, une zone de contact entre trois continents (Asie, Afrique et Europe), qui a été traversé par plusieurs peuples à l'occasion de conflits, de mouvements de populations, mais aussi d'échanges commerciaux et culturels. Il s'agit d'un extraordinaire lieu de rencontre et de diffusion. Cette histoire, même très ancienne, est toujours en mouvement, car la connaissance historique a fait des progrès grâce notamment aux découvertes archéologiques qui ont permis de mettre à jour des documents essentiels. Pendant longtemps, son histoire avait été présentée comme la banlieue de la Bible ou comme un repoussoir moral à celle-ci; elle

faisait parfois irruption dans l'histoire de l'Occident à travers certains conflits comme celui des Guerres médiques entre les Grecs et les Perses ou lors de conquêtes comme celles d'Alexandre le Grand ou des Romains. On a redécouvert son importance particulièrement au XIX^e siècle avec la mise à jour et surtout le déchiffrement de tablettes en cunéiforme.

Cette aube de l'histoire où s'est jouée la « révolution urbaine »³ se situe dans un espace géographique qui s'étend des rives de la Méditerranée aux hautes terres iraniennes, et des limites méridionales des steppes de l'Asie centrale aux rivages de l'Océan Indien. Il s'agit d'une région qui n'est pas homogène ni sur le plan physique ni sur le plan humain. Le terme Mésopotamie⁴ vient des mots grecs : *mesos* (milieu) et *potamos* (fleuve), et désigne, au départ, le pays entre les fleuves, soit le Tigre et l'Euphrate. Toutefois, on l'emploie aussi pour désigner les territoires, plaines, déserts et montagnes, qui se trouvent de part

N.D.L.R. : Nous publions aujourd'hui la première de trois parties d'un texte que madame Martine Dumais, professeure au cégep de Limoilou, a écrit à notre demande à la suite de l'atelier tenu lors du congrès de l'univers social de 2003. Les autres parties paraîtront dans les numéros de mars-avril et mai-juin. La bibliographie accompagnera la troisième partie.

Nous remercions madame Dumais de sa généreuse collaboration.



et d'autre des fleuves. Il s'agit d'une région riche et fertile grâce à l'irrigation qui a été, il ne faut pas l'oublier, une des grandes conquêtes de l'humanité. On se retrouve donc avec une plate-forme ouverte sur deux immensités, l'Orient et l'Occident, où les peuples de Mésopotamie peuvent circuler, commercer et suppléer à des carences naturelles par des trouvailles techniques et intellectuelles. Comme le souligne Jean-Claude Margueron, « cette

terre est un berceau, mais aussi un lieu de rencontres et de nécessaire complémentarité. »⁵ Il s'agit d'une civilisation basée sur l'agriculture, l'élevage et les échanges qui va devenir urbaine au 4^e millénaire.

Cette région et tout le Proche-Orient de façon générale ont été peuplés par trois groupes de populations que l'on classe selon leurs caractéristiques et affinités linguistiques : d'abord les Sémites, puis les Indo-Européens, qui ont été

plus tardifs sur la scène historique du Proche-Orient, et les peuples asianiques⁶ qui sont constitués de peuples anciens n'ayant aucune parenté linguistique. Ces derniers se définissent comme des populations ayant vécu et joué un rôle dans les régions situées à l'est du monde méditerranéen et qui ne sont ni sémitiques ni indo-européennes. Ce brassage permanent de peuples sur un même territoire, des nomades⁷ et des sédentai-

res, à travers de lentes migrations et des relations commerciales, est une des caractéristiques fondamentales de la région. D'ailleurs, dès le départ, la dualité du monde mésopotamien, avec la présence des Sumériens et des Akkadiens, va contribuer à faire de cette civilisation une symbiose à travers les siècles.

Toutefois, l'unité apparente qu'ont imposée le Tigre et l'Euphrate n'a pas permis la naissance d'un peuple unique. Les Mésopo-

tamiens n'ont pas existé comme tel. Il y eut les Sumériens, les Akkadiens, les Babyloniens, les Assyriens... Le Proche-Orient antique a donc été, pendant trois millénaires, une mosaïque de peuples dont les diverses cultures se sont entrecroisées et copénétrées au rythme des invasions, des guerres et des échanges commerciaux. Et un certain nombre de cités, de royaumes et d'empires de plus en plus grands y ont exercé une hégémonie. En

...Mésopotamie...

fait, on peut considérer l'histoire du monde mésopotamien comme un déplacement progressif du siège du pouvoir vers le nord du territoire avec les dominations successives de Sumer, d'Akkad, de Babylone, puis de l'Assyrie, de la Perse...

ÉVOLUTION DES PÔLES DE POUVOIR

La révolution urbaine ayant eu lieu en Mésopotamie, c'est aussi dans cette région, plus précisément au pays de Sumer⁸ au III^e millénaire, que sont nées les premières cités-États. L'Histoire a bien commencé à Sumer, comme l'indique le titre du célèbre ouvrage du sumérologue S. Kramer, « du moins celle des événements, des dynasties, des souverains, des empires, mais aussi celle de l'économie ou de la société. »⁹ Progressivement s'est mis en place un réseau hiérarchisé de villes d'où a émergé une capitale. Ces villes, comme Uruk (Ourouk), Ur (Our), Lagash, se situaient à proximité des fleuves. Il s'agissait de centres de relations et de dé-

cisions où se rencontraient les hommes, où s'échangeaient les marchandises, où se diffusaient les idées. Chacune avait son monarque, ses dieux et ses temples. Certaines sont même devenues des rivales, notamment à cause de répartition de ressources naturelles, telles que l'eau, déclenchant ainsi des conflits et suscitant des hégémonies temporaires. Cette période des cités-États de Sumer a duré environ 500 ans, soit la première moitié du III^e millénaire.

Vers 3000 avant notre ère, des nomades sémites du désert de Syrie s'établissaient en Mésopotamie et fondaient des villes comme Babylone, Mari et Akkad. Et Akkad devint, sous le roi Sargon au milieu du 3^e millénaire, la capitale d'un premier royaume mésopotamien. Ce royaume fut de courte durée (environ 150 ans) car des soulèvements intérieurs et les attaques d'ennemis extérieurs amenèrent sa disparition. Toutefois, cette première expérience a laissé des traces : Sargon fut considéré comme le créateur et le

premier réalisateur de l'idée d'un royaume comme idéal de paix et de prospérité, mettant de l'avant l'unité au lieu de la diversité. Mais les tendances autonomistes resurgirent à la fin du 22^e siècle avec la renaissance des cités-États sumériennes, notamment autour de Our. On assista alors à une floraison artistique et littéraire ainsi qu'à de gigantesques travaux de construction. Mais très rapidement deux futures grandes puissances revendiquèrent l'héritage sumérien : l'Assyrie et surtout Babylone.

Cette ville devint la véritable capitale du territoire autour de 1900 et mit en place un royaume. Le sixième roi et le plus célèbre de cette période paléobabylonienne fut Hammourabi (18^e siècle), souverain législateur et guerrier auquel il faut associer bien évidemment le fameux Code d'Hammourabi dont nous reparlerons plus loin. Il agrandit et unifia le premier royaume babylonien en regroupant sous une même administration centralisée les territoires an-

nexés d'Akkad et de Sumer, le royaume de Mari et l'Assyrie.¹⁰ Après la mort d'Hammourabi, une grave crise économique et une attaque des Kassites (des montagnards du Zagros se conjuguèrent pour affaiblir le royaume puis provoquer son effondrement. À cette époque, la stabilité du Proche-Orient fut modifiée entre autres par l'invasion de groupes nomades et semi-nomades connus sous le nom d'Indo-Européens¹¹. Ainsi au début du 16^e s., les Hittites, des Indo-Européens venus d'Anatolie, descendirent l'Euphrate et s'emparèrent de la ville. Donc, à la suite de ces invasions, de grands empires s'effondrèrent et d'autres se reconstituèrent.

Au XII^e siècle, les Assyriens devinrent maîtres de Babylone et créèrent un véritable empire qui s'étendit des régions montagneuses de l'est de la Mésopotamie jusqu'en Syrie et en Égypte. Ce succès, ils le devaient à leur puissance militaire, et plus particulièrement à leur infanterie composée de piquiers et d'archers,

et surtout à leur cavalerie. Ils érigèrent en système le pillage et la destruction des villes conquises, la mutilation et la décapitation et la réduction en esclavage des prisonniers ainsi que les déportations massives de peuples vaincus. L'Assyrie fit trembler toute la Mésopotamie, et même tout le Proche-Orient. Les expéditions militaires annuelles ou presque permirent de faire rentrer les tributs sans avoir à installer une administration permanente et des garnisons coûteuses. Cet empire posséda trois capitales successives : Assur (1^{re} capitale), Nimrud¹² (à partir de 850) et Ninive¹³ (à partir de 700). À la fin du VII^e siècle, la faiblesse du pouvoir central, des intrigues à la cour ainsi que des révoltes continuelles dans les territoires furent quelques-uns des problèmes que connut cet empire. Les Babyloniens et leurs alliés mèdes écrasèrent les Assyriens et s'emparèrent de leur capitale, Assur, en 614 et de Ninive, en 612. Ces différents épisodes signalèrent la fin de

l'aventure assyrienne et le début d'un nouvel empire babylonien qui fut de très courte durée, soit environ 65 ans (605 -539). Il faut bien comprendre que dans un contexte de domination universelle, il n'y a pas de place pour deux puissances dominantes : l'une succède à l'autre. Les Mèdes abandonnèrent donc la Mésopotamie aux mains de leurs alliés babyloniens qui achevèrent leur conquête des plaines du Tigre et de l'Euphrate, de la Syrie et de la Palestine. Cet empire néo-babylonien, quoique d'une courte durée de vie, fut particulièrement brillant. Un souverain laissa sa marque, il s'agit de Nabuchodonosor (604 -562), un remarquable adminis-

trateur qui remit en place une administration efficace sur l'ensemble du territoire, une administration centrale au palais et une administration provinciale avec des gouverneurs. Pour Daniel Arnaud, auteur d'une récente biographie de ce souverain, « exceptionnels (...) furent les résultats : le Croissant fertile reconquis et finalement apaisé, les principaux temples reconstruits, la capitale incomparablement embellie. »¹⁴ On assista aussi à une renaissance dans les arts, la littérature, l'architecture¹⁵, les sciences avec comme noyau principal la plus grande et la plus importante ville de l'Antiquité orientale Babylone¹⁶. Au VI^e siècle, Nabuchodonosor

s'empara de Jérusalem, ses armées détruisirent la cité et notamment le Temple et emmenèrent une partie des Hébreux en captivité. La domination babylonienne ne fut pas très longue et dès 539, Cyrus, roi des Perses, accueilli sans hostilité et même comme un libérateur, s'empara de Babylone. Cette dernière devint le centre d'une province perse, une des satrapies.

Avec l'Empire universel perse (539 -331), le centre d'équilibre sortit du monde mésopotamien pour se déplacer à l'est, vers l'actuel Iran. Quand les Perses prirent Babylone, ces nomades indo-européens étaient des quasi-inconnus pour le Proche-Orient. Cyrus le Grand renversa

le souverain des Mèdes et s'empara de la capitale, il devint le fondateur de l'empire achéménide. Grâce à la cavalerie appuyée par des archers et des piquiers, les Perses se révélèrent de grands conquérants. Après l'Asie Mineure, ce furent les territoires syrien et mésopotamien. À Babylone, Cyrus libéra les Juifs et autorisa leur retour en Israël et la reconstruction du Temple.¹⁷ Son fils, Cambyse II, s'empara de l'Égypte en 525. C'est la première fois qu'un empire du Proche-Orient atteignait des dimensions mondiales : il s'étendait d'est en ouest, de la vallée de l'Indus aux frontières de l'Égypte et jusqu'à la Thrace. Le V^e siècle fut plus difficile pour

l'Empire perse avec les Guerres médiques (490 -470) qui les opposèrent aux Grecs. Finalement, après de nombreuses dissensions et révoltes, l'empire achéménide s'effondra entre 333 et 331 devant Alexandre le Grand qui fit de Babylone son éphémère capitale. D'une certaine façon, leur empire préfigurait celui d'Alexandre, puis celui des Romains.

En plus d'être de grands conquérants, les Perses ont été de remarquables administrateurs de l'empire qu'ils ont mis sur pied. Pour conserver le territoire, ils le divisèrent en une vingtaine de satrapies¹⁸ reliées entre elles par des routes et un service de courrier qui partait du palais, base



...Mésopotamie...

du pouvoir central. Selon les attitudes des dirigeants, les régions conservèrent leur administration ou étaient directement gérées par un satrape. Ce système favorisait la surveillance mutuelle et la dénonciation auprès du pouvoir central, mais aussi le respect des particularismes. Ainsi, les Perses firent montre de justice, de tolérance religieuse et de respect envers les peuples conquis, à la condition que ceux-ci paient leur tribut bien évidemment. Une des meilleures illustrations de ce phénomène fut le départ des captifs de Babylone pour retourner à Jérusalem. De plus, les Perses créèrent une monnaie impériale, la darique d'or, tout en maintenant les monnaies locales. De la même façon, l'art achéménide était très éclectique et emprunta des caractéristiques à toutes les composantes de l'Empire perse.¹⁹ Une fois de plus, la disparition de cet empire est à lier à des problèmes internes (particulièrement des difficultés dynastiques et successorales constantes, mais aussi

une aristocratie puissante et intrigante, une mosaïque de peuples épris d'indépendance, la pression financière liée aux grands travaux et aux guerres; tous ces facteurs expliquent les révoltes), mais aussi externes (la supériorité des hoplites grecs et la chance d'Alexandre!). Pour l'historien Pierre Cabanes, « l'effondrement de l'Empire achéménide est probablement plus imputable à une fragilité de ses structures qu'à cette vague notion de décadence : l'unité des possessions était mal assurée et l'histoire des Séleucides²⁰ montre bien que cette fragilité demeure après la victoire d'Alexandre le Grand. »²¹

Ainsi, à partir de 331, le territoire mésopotamien tomba dans le giron hellénistique lorsque Alexandre s'empara de l'Empire perse. « L'hellénisme triomphant va recouvrir cet Orient qui pendant cinq millénaires avait rayonné vers l'Occident, et qui désormais recevra de lui ses forces vives... »²² Les successeurs d'Alexandre, les Séleucides, restèrent

présents en Mésopotamie jusqu'en 64, puis ce fut au tour des Parthes et des Arabes de mettre la main sur cet espace. Comment expliquer le déclin et la mort de la civilisation mésopotamienne? Plusieurs facteurs ont joué un rôle : l'absence prolongée d'un gouvernement « national », l'hellénisation par Alexandre et surtout les changements profonds ethniques, linguistiques, culturels et religieux introduits par les vagues successives d'envahisseurs. À la fin, pour l'historien Georges Roux, nous avons affaire à une civilisation sclérosée dont la fidélité aux traditions, qui avait assuré sa cohésion et sa stabilité, était devenue un handicap. Il n'hésite pas à dire, en résumant un phénomène très complexe en une formule simple, qu'elle est « morte de vieillesse ». ²³

L'évolution des pôles de domination dans le monde mésopotamien nous a permis d'assister à la domination des cités-États, des royaumes, et des empires. Ces derniers se présentaient comme une organisation étati-

que centralisée avec un peuple conquérant, une bureaucratie efficace, une mosaïque d'ethnies aux langues et coutumes variées ainsi qu'une extension des échanges commerciaux à longue portée. Leur formation s'explique souvent par l'absorption d'un royaume par un autre, donnant ainsi au vainqueur un surplus de puissance qui lui permettra de prétendre à une hégémonie de plus en plus grande. En fait, de la cité-État au royaume puis à l'empire, le fondement restait le même, « seules les dimensions changent par l'accumulation d'unités de base ». Et cette très grande importance prise par les cités explique peut-être en partie la faiblesse des grandes constructions mésopotamiennes qui ne semblent pas avoir su imaginer un système autre que la domination d'une cité sur d'autres. Un des exemples probants de ce phénomène fut Babylone.²⁴

SOURCES :

Carte

Fernand Braudel, *Les mémoires de la Méditerranée*, Paris, De Fallois, 1998, carte no 4.

Image ASTERIX

R. Goscinny et A. Uderzo *L'Odyssée d'Astérix*, Paris, Éditions Albert René, 1981, p. 36

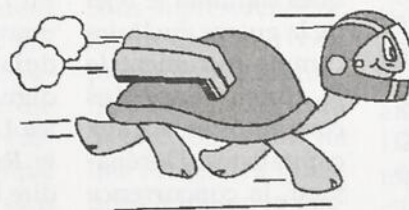
NOTES

- 1 Cet article a d'abord pris la forme d'une communication au congrès annuel des Sciences humaines à Québec à l'automne 2003.
- 2 Il peut être intéressant de faire quelques parallèles avec d'autres sociétés, des synchronismes entre autres, pour bien montrer le caractère très ancien des civilisations de la Mésopotamie, d'où l'intérêt de l'utilisation de la ligne du temps.
- 3 Expression de Gordon Childe qui y voit la deuxième révolution de l'histoire de l'humanité, après celle de la révolution néolithique, et qui la situe entre 4000 et 2500 av. J.-C.
- 4 Il a été employé pour la première fois par les Grecs,
- 5 Je a n - C l a u d e Margueron, *Les Mésopotamiens*, Paris, Picard, 2003, p. 377.

- 6 On place dans cette catégorie entre autres les Sumériens, les Élamites, les Kassites, les Hurrites...
- 7 Soulignons qu'il est parfois difficile de les bien connaître, car nous n'avons pas de traces par nature pour les peuples nomades ou sinon lorsque les sédentaires en parlent.
- 8 Stanley Kramer a été le premier à rendre populaire la culture de Sumer. Cf Stanley N. Kraemer, *L'histoire commence à Sumer*, Paris, Arthaud, c1956, réédition mise à jour en 1986. (édition de poche chez Champs-Flammarion)
- 9 Margueron, *Les Mésopotamiens*, 2003, p. 77.
- 10 Toutefois, précisons qu'il n'est aucune-ment question de citoyenneté, concept inconnu en Mésopotamie à cette époque, et surtout d'« appartenance » commune à tout l'empire, chaque habitant demeurant rattaché en premier lieu à sa ville.
- 11 Ils ont en commun un mode de vie nomade et des langues apparentées qui montrent notamment qu'ils ne connaissent au départ ni la mer ni la vie urbaine.
- 12 On a découvert dans les années 1980 le Trésor de Nimrud, c'est-à-dire les tombes de deux reines assyriennes avec leurs bijoux.
- 13 La bibliothèque de Ninive (23 357 tablettes, la plus grande partie de la production littéraire de son temps) a été découverte au 19e siècle et transportée au British Museum. L'étude de ces documents a contribué grandement à la naissance de l'assyriologie et à la redécouverte de la Mésopotamie.
- 14 Daniel Arnaud, *Nabuchodonosor II, roi de Babylone*, Paris, Fayard, 2004, p. 360.
- 15 Si vous pensez aux célèbres jardins suspendus de Babylone, qui ont beaucoup fait rêver, les textes n'en parlent pas et les fouilles n'en ont pas trouvé trace. Daniel Arnaud, *Nabuchodonosor II, roi de Babylone*, Paris, Fayard, 2004, p. 232.
- 16 En 1978, Saddam Hussein a entamé la reconstruction de Babylone. Comme il s'identifiait à Nabuchodonosor, il « a fait graver dans la salle du trône cette inscription : «Saddam Hussein, président de la République d'Irak, j'ai reconstruit Babylone, relevé les murs du palais de Nabuchodonosor et des temples d'Ishtar (...) dans les années 1988-1989, pour rendre au peuple irakien la fierté de son glorieux passé.». * « La Bible est née à Babylone », *Le Monde de la Bible*, no 161 (septembre-octobre 2004), p. 25.
- 17 Dans l'histoire du judaïsme, commence ici la période du Second Temple.
- 18 Province, division administrative, de l'Empire perse placée sous l'autorité d'un gouverneur ou d'un satrape nommé par le roi.
- 19 Un des beaux exemples de cet art perse est les tombes rupestres de Persépolis et de la falaise toute proche de Naqsh-e Rostam (tombeaux des grands rois perses).
- 20 Dynastie hellénistique qui régna sur la Syrie et une partie de l'Orient de 305 à 64.
- 21 Pierre Cabanes, *Petit atlas historique de l'Antiquité grecque*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 51.
- 22 Margueron, *Les Mésopotamiens*, p. 85
- 23 Georges Roux, *La Mésopotamie*, Paris, Seuil (Coll. Points), 1995, p. 468.
- 24 Pour l'obtenir, on plonge la céramique déjà cuite dans un creuset qui contient en fusion un mélange de chaux, silice et soude, puis on fait une nouvelle cuisson de l'objet. On crée ainsi des céramiques plus imperméables, qui peuvent notamment retenir les liquides et on peut varier le décor.

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

PRÉVENEZ-NOUS



Louise Hallé
295, rue Moisan
Saint-Augustin (QC)
G3A 1K8
(418) 878-3407

lhalle@mediom.qc.ca

LES CONCEPTS DE LA GUERRE FROIDE, 1947-1990

principes, lignes de force et ruptures (2^e partie)

JACQUES PINCINCE

COLLÈGE DE ROSEMONT ET UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DANS UN CONTEXTE OÙ L'ON S'INTERROGE SUR LA REPRÉSENTATION DE LA GUERRE ET DES CONFLITS DE L'HISTOIRE, CET ARTICLE A POUR OBJET D'IDENTIFIER LES CONCEPTS DE BASE AYANT DÉFINI LES PRINCIPES DES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DES ÉTATS-UNIS ET DE L'UNION SOVIÉTIQUE DE 1947 À 1990. À TRAVERS L'ÉTUDE DES DIFFÉRENTES PHASES DE LA GUERRE FROIDE (CONFRONTATION, COEXISTENCE PACIFIQUE, DÉTENTE, RETOUR À LA CONFRONTATION ET DIALOGUE RENOUVÉLÉ), NOUS ÉTUDIERONS LES LIGNES DE FORCE (PAR EXEMPLE : LA BIPOLARITÉ, L'ACTIVISME GLOBAL, LA SÉCURITÉ NATIONALE, L'ANTICOMMUNISME, L'EXPANSIONNISME, L'ENDIGUEMENT) QUI SE SONT MAINTENUES DANS L'HISTOIRE DE CETTE LONGUE PAIX ARMÉE.

LA COEXISTENCE PACIFIQUE DE 1953 À 1962

C'est au Premier secrétaire du Parti communiste ayant succédé à Staline, Nikita Khrouchtchev, que nous devons l'expression de la coexistence pacifique proclamée en 1956. Cette phase de dégel des relations américano-soviétiques signifiait le rejet de la guerre nucléaire comme instrument de la concurrence des communistes face aux capitalistes. Dorénavant, la concurrence entre les deux systèmes serait pacifique et résulterait dans la victoire du communisme selon Khrouchtchev, cela procurant une vie meilleure aux Soviétiques.¹

À la même époque, sous la présidence d'Eisenhower, la Guerre

froide devint plus profonde, à cause de son expansion dans le monde. Cette phase de **globalisation** vit l'expansion du conflit en périphérie en Asie (en Corée, à Taiwan et au Vietnam), au Moyen-Orient (en Égypte), en Amérique latine (au Nicaragua et à Cuba) et en Afrique (au Congo).²

En l'occurrence, une nouvelle formulation de la politique de l'endiguement fut adoptée. Le *New Look* amena le **Rollback**, c'est-à-dire le fait de refouler les communistes là où existait une menace. Cet endiguement adapté à une nouvelle conjoncture avait pour principal objectif de dissiper les peurs émanant de l'application de la théorie des dominos et de reprendre, si possible, le ter-

rain perdu.

Sous Eisenhower, par rapport au concept du militarisme, dans la course aux armements nucléaires et spatiaux, la **doctrine des représailles massives** du 12 janvier 1954, le NSC 162/2 de John Foster Dulles, devint une intégration de la force nucléaire pour dissuader l'ennemi. Les alliés comme les adversaires des États-Unis devraient être convaincus de leur volonté d'utiliser immédiatement les armes nucléaires en cas d'agression contre le territoire américain ou contre celui de leurs alliés. Pour éviter tout malentendu, Washington devait indiquer clairement à Moscou et à Pékin l'étendue de ses engagements.³ Aussi invraisemblable que cela puisse l'être, dans cette lancée, la conférence de Genève de 1955 créa un nouvel esprit de coopération qui s'avéra cependant éphémère.

En 1957, la **doctrine Eisenhower** stipula que les États-Unis interviendraient au Moyen-Orient, si n'importe quel gouvernement demandait de

l'aide s'il était menacé par une prise de pouvoir communiste. Il s'agissait alors d'étendre la Doctrine Truman au Moyen-Orient.

Finalement, pour démontrer tout l'engagement américain dans sa lutte contre la menace soviétique, Eisenhower élargit l'horizon géopolitique des États-Unis par une nouvelle série d'alliances en complément de l'OTAN. Cette politique, qualifiée de « **pactomanie** », institutionnalisait dorénavant un réseau d'alliances militaires bilatérales et multilatérales en y incluant le Japon (1951), la Chine nationaliste (1951), la Corée du Sud (1953) et le Vietnam du Sud (1954). Conséquemment, la création de trois autres blocs militaires, l'ANZUS (1951), l'OTASE (1954) et le CENTO (1959) visait à rendre le camp occidental élargi plus hermétique. Cela eut pour conséquence d'encercler stratégiquement l'Union soviétique.

À la suite de la reconnaissance de la souveraineté de la République Fédérale d'Allemagne, par son réar-

N.D.L.R. : Nous vous proposons aujourd'hui la deuxième partie d'un article qui fait suite à un atelier présenté par l'auteur dans le cadre du 10^e Congrès de l'APHCC tenu au Collège de Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 juin 2004. La première partie a été publiée dans notre dernier numéro (Volume 42, n° 4, novembre-décembre 2004). Puisque ces deux articles ne forment qu'un seul texte, la numérotation des notes suit l'ordre établi dans la première partie.

mement et son entrée dans l'OTAN, en 1954, l'URSS réagit en créant le Pacte de Varsovie en mai 1955, le bloc militaire de huit pays de l'Europe de l'Est, où « les pays

naux créant un ratio de 3 : 1 sur l'Union soviétique et il serait également question d'opérations clandestines pour déstabiliser les gouvernements suspects.

La **doctrine Johnson** énonça que les États-Unis pouvaient dorénavant utiliser la force militaire dans leur sphère d'influence de l'hémisphère occidental lorsqu'ils croyaient qu'il y avait une menace communiste imminente.

Du côté soviétique, en 1968, la **doctrine Brejnev**, prônant la souveraineté limitée des états limitrophes de l'Europe de l'Est, fut mise en application comme dans le cas de la Tchécoslovaquie en 1968.

Ultérieurement, sous son homologue Nixon, une nouvelle doctrine présidentielle affirmait que les États-Unis tenteraient de se retirer du Vietnam, qu'ils procureraient du matériel aux nations qui avaient besoin d'aide pour se défendre par de l'assistance économique et militaire, mais sans faire usage de la présence des troupes américaines.

Dans le contexte de la possibilité d'une guerre nucléaire apocalyptique, la **doctrine de la destruction mutuelle assurée** fut adoptée à la fin des années 1960.

Cette doctrine stratégique fut dessinée pour dissuader une première frappe par l'Union soviétique, en s'assurant que les populations civiles des deux géants soient à risques égaux dans l'éventualité d'une telle frappe. Elle mena au Traité de Moscou de 1963 (*Test Ban Treaty*) et, en mai 1972, à l'Accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT I).

Le tandem Nixon-Kissinger développa simultanément la **diplomatie des relations triangulaires** avec la Chine et l'URSS, laissant présager un retour à la multipolarité dans la conjoncture de la Guerre froide.⁷

Sous la présidence de Jimmy Carter, en complément de l'application de la stratégie du *linkage*, ou le fait de lier toutes les questions à traiter, la **doctrine Carter** voulait que toute tentative de l'Union soviétique de prendre le contrôle du Golfe persique et de ses ressources pétrolières serait vue comme un assaut contre les intérêts vitaux des États-Unis. Ces derniers seraient autori-

sés à utiliser la force militaire si nécessaire.

LE RETOUR À LA
CONFRONTATION, LE
DIALOGUE RENOUVÉ ET
LA FIN DE LA GUERRE
FROIDE
DE 1979 À 1990⁸

L'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, en 1979, jumelée à l'élection du président républicain Ronald Reagan, fit en sorte que l'on assista alors à une régénération de la **Guerre froide**. Ce retour à une guerre froide classique se matérialisa d'abord par la rhétorique acerbe de Reagan. De 1980 à 1983, l'ascendance de la tension passa tour à tour par des opérations clandestines et par une remilitarisation intensive avec, entre autres, le projet du bouclier spatial américain (*Strategic Defense Initiative*) de mars 1983. Le point culminant fut atteint à l'automne, lorsqu'une série de crises successives fit de cette période l'une des plus dangereuses — sinon la plus dangereuse — de la Guerre froide.⁹

La **Doctrine Reagan** soutenait que la politique extérieure amé-



membres du pacte accorderont une assistance militaire à tout autre membre victime d'une agression venue de l'extérieur».⁴

Sous le président Kennedy, la **doctrine de la riposte graduée** fut élaborée après la constatation pourtant erronée du *missile gap* (différence de missiles) avec l'URSS. Elle visait à proportionner et diversifier les représailles en fonction de la menace, par une plus grande panoplie d'armement nucléaire. Elle augmenterait, entre autres, le nombre de missiles interconti-

LA DÉTENTE
DE 1962 À 1979⁵

Durant la période de la **Détente** (relative ou même profonde, selon l'expression de Wohlforth), qui fait référence à une diminution substantielle des tensions entre les deux superpuissances antagonistes après la crise majeure des missiles de Cuba d'octobre 1962, un rapprochement entre les deux Allemagnes se manifesterait et les accords d'Helsinki seraient entérinés dans les années 1970⁶.

LES CONCEPTS DE LA GUERRE FROIDE, 1947-1990

...guerre froide...

ricaine allait promouvoir activement la démocratie à travers le monde en supportant des « combattants de la liberté » et en apportant de l'aide humanitaire et militaire pour là où des révolutions démocratiques surviendraient, afin de renverser les régimes communistes au Tiers Monde.

En 1985, le nouveau Premier secrétaire du Parti communiste de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, s'engagea dans une **restructuration** de l'économie (*perestroïka*) et dans une **transparence** de l'information dans la vie publique (*glasnost*). Cette « **Nouvelle pensée** » se voulait une réévaluation révolutionnaire de la politique extérieure soviétique pour combler un retard économique et scientifique chronique. Elle signifia le rejet complet de l'idée de la concurrence entre le communisme et le capitalisme, en faveur de relations normalisées entre les États et d'une coopération pour résoudre les problèmes mondiaux. Suivant quelques ouvertures diplomatiques, de

part et d'autre, un dialogue renouvelé vit le jour à la stupéfaction de l'auditoire de cette compétition qui durerait depuis près d'un demi-siècle. Cette percée historique, après la conférence de Reykjavik de 1986, mit de l'avant des réductions des forces militaires nucléaires et classiques, annulant presque la confrontation.

À l'automne de 1989, l'on s'attaqua à régler la question allemande après les épisodes de la libéralisation du glacis soviétique et de la chute du mur de Berlin. Ce qui avait permis cette révolution fut la **doctrine Sinatra**, remplaçant la doctrine Brejnev, qui devint la nouvelle politique soviétique sous laquelle les Européens de l'Est eurent la possibilité de poser des gestes selon leur bon vouloir, l'Union soviétique n'intervenant pas pour sauver les régimes communistes de cette région. Finalement, c'est dans cette conjoncture de vacillation de l'Union soviétique, que l'on s'accorda pour la réunification de l'Allemagne et que se concrétisa, en 1990, la fin de

la Guerre froide, à l'endroit même où elle avait commencé.¹⁰

CONCLUSION

Pour conclure, nous pouvons faire ressortir certaines considérations dans deux champs d'interprétations, soit au niveau des concepts de bases ayant défini les principes des orientations de la politique extérieure des États-Unis et de l'Union soviétique pendant la Guerre froide, et au niveau de leurs apprentissages à des fins pédagogiques.

Dans un premier temps, nous croyons que les concepts de la Guerre froide sont de deux types. D'abord, les concepts de longues durées, qui furent élaborés dans la phase d'incubation et dans la première phase de confrontation, se sont maintenus pendant tout le conflit et représentent les principales lignes de force. Par l'étude particulière des doctrines, nous isolons des continuités dans les grandes orientations des politiques, particulièrement l'expansionnisme soviétique et



l'endiguement américain.

Puis, nous avons reconnu des concepts de courtes durées, qui furent énoncés à chacune des périodes en fonction des actions et des réactions des deux opposants. Mais dans les deux cas, les conceptions divergentes et les perceptions différentes ont fait en sorte que la confrontation ne pouvait pas trouver de dénouement et dura pendant cinquante ans. On conçoit que chaque participant tenta, par l'utilisation de ses propres concepts fondamentaux, d'imposer son système à l'adversaire. Au niveau de la

géopolitique, toutes les régions du monde, les Amériques, le Moyen-Orient (pour les ressources pétrolières), l'Asie, le Tiers Monde et l'Europe, furent convoitées et soumises à des crises. La grande énigme historique de la responsabilité de l'affrontement trouve sa source dans la combinaison du rôle fondamental des personnages et des forces profondes de l'histoire.¹¹ La fin de la Guerre froide, cette victoire par défaut selon Gaddis, marqua le passage d'un système bipolaire à un système en redéfinition, faisant parfois même regret-

ter la stabilité dangereuse du système. Depuis, l'on fait référence à l'hyperpuissance américaine et l'on pose maintenant la question du sort de son empire.¹²

Au niveau de leurs apprentissages à des fins pédagogiques, nous pensons qu'une étude conceptuelle peut faciliter les apprentissages sur cette lutte armée. Ce modèle d'enseignement nous paraît bien adapté, d'abord puisque la Guerre froide est terminée. Puis, l'utilisation de concepts abstraits et moins concrets, agencés avec un contenu factuel adéquat, devrait permettre de concevoir des conjonctures problématiques et de suggérer des activités pédagogiques originales et diversifiées. Par cette démarche, après avoir défini les concepts de base retenus et établi l'interrelation de ceux-ci, une meilleure intégration de toute la dynamique et des enjeux de la Guerre froide est possible et favorisée.¹³ Bref, l'étude de la Guerre froide est pertinente pour expliquer les origines des guerres et des conflits ac-

tuels. Il serait maintenant intéressant d'identifier et d'analyser les concepts à la source des nouvelles orientations de l'Union Soviétique et des États-Unis sur l'échiquier mondial depuis les événements du 11 septembre 2001.

NOTES :

- 1 William TAUBMAN, *Khrushchev, The Man and His Era*, W.W. Norton and Company, 2003, p.270-324.
- 2 Robert R. BOWIE, *Waging Peace: How Eisenhower Shaped an Enduring Cold War Strategy*, Oxford University Press, 2000.
- 3 NOUAILHAT, *op. cit.*, p.192-193.
- 4 Dominique ROY, *Histoire du XXe siècle, perspectives internationales*, Modulo, 2003, p.192.
- 5 *Ibid.*, p. 198. Le concept de Détente fut compris de façon différente par les deux camps. Pendant que les États-Unis semblaient satisfaits et se contentaient du statu quo, l'Union soviétique pratiquait une Détente agressive par une expansion au Tiers Monde et une augmentation substantielle de leur potentiel nucléaire.
- 6 Daniele GANSER, « Retour sur la Crise des missiles à Cuba », *Le Monde diplomatique*, #584, novembre 2002, p.i.
- 7 Raymond L. GARTHOFF, *Détente and Confrontation, American-Soviet Relations From Nixon to Reagan*, The Brookings Institution, 1985, p.199-247 et Chen JUAN, *Mao's China and the Cold War*, University of North Carolina Press, 2001, p.238-276.
- 8 Raymond L. GARTHOFF, *The Great Transition, American-Soviet Relations and the End of the Cold War*, The Brookings Institution, 1994, Don OBERDORFER, *From the Cold War to a New Era, The United States and the Soviet Union, 1983-1991*, The John Hopkins University Press, 1998, Geir LUNDESTAD, « Imperial Overstretch, Mikhail Gorbachev, and the End of the Cold War », *Cold War History*, Vol.1, #1, August 2001, p.1-20 et Richard NED LEBOW, *Ending the Cold War: Interpretations, Causation, and the Study of International Relations*, Palgrave Macmillan, 2004.
- 9 En septembre, l'avion-espion sud-coréen KAL 007 fut abattu. En octobre, les Américains envahirent la Grenade. En novembre, l'opération *Able Archer* fut une simulation informatisée d'une attaque nucléaire de l'OTAN contre l'URSS et en décembre, les États-Unis entreprirent le déploiement des Euromissiles Cruise et Pershing.
- 10 Philip ZELIKOW et Condoleezza Rice, *Germany Unified and Europe Transformed, A Study in Statecraft*, Harvard University Press, 1997, p.39-62, p.364-372, Jeremi SURI, « Explaining the End of the Cold War: A New Historical Consensus? », *Journal of Cold War Studies*, Vol. 4, #4, Fall 2002, p. 60-92 et Odd Arne WESTAD, *Reviewing the Cold War, Approaches, Interpretations, Theory*, Frank Cass, 2000, p.343-368.
- 11 « Qui forge l'histoire? Le poids des choses ou la volonté des hommes? », Jacques De SÉDOUY, *Le Congrès de Vienne, L'Europe contre la France 1812-1815*, Paris, Perrin, 2003, p.15.
- 12 Depuis cinq ans, la majorité des essais historiographiques de la Guerre froide porte justement sur la fin du conflit, en fonction de l'intérêt
- 13 du sujet et des sources disponibles. On dénote une nouvelle volonté de rattacher l'épisode aux périodes antérieures et ultérieures. C'est dans cette optique que les analyses du statut de l'Empire américain sont débattues. Voir, sur cette importante question : Emmanuel TODD, *Après l'Empire, Essai sur la décomposition du système américain*, Gallimard, 2002, p.9-33, G. John IKENBERRY, « Illusion of Empire, Defining the New American Order », *Foreign Affairs*, Volume 83, #2, March/April 2004, p.144-154 et John L. GADDIS, *Surprise, Security, and the American Experience*, Harvard University Press, 2004.

Les Noirs au Canada

LE CHEMIN DE FER CLANDESTIN

COMITÉ DE RÉDACTION — TRACES

HISTORICA — histori.ca

ENTRE 1840 ET 1860, PLUS DE 30 000 ESCLAVES AFRO-AMÉRICAINS TROUVENT LA LIBERTÉ AU CANADA. POUR Y PARVENIR, LA PLUPART DE CES PERSONNES ONT EMPRUNTÉ CE QUE DES HISTORIENS ONT NOMMÉ «LE CHEMIN DE FER CLANDESTIN». PEUT-ÊTRE PARCE QUE TRÈS PEU — POUR NE PAS DIRE AUCUN — DE CES INDIVIDUS SE SONT INSTALLÉS AU QUÉBEC, CET ASPECT DE L'HISTOIRE CANADIENNE NOUS EST PEU CONNU. À L'OCCASION DU MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS, TRACES, GRÂCE À LA FONDATION HISTORICA, LÈVE LE VOILE.



« Lorsque j'ai posé le pied pour la première fois sur le rivage canadien, je me suis lancé à terre pour me rouler dans le sable, j'en ai pris des poignées et les ai embrassées. » Tels étaient les mots de Josiah Henson pour évoquer ses premiers moments de liberté. Henson avait fui au Canada grâce au « chemin de fer clandestin », un réseau de sentiers secrets, de cachettes et de maisons d'accueil qui reliait les États du Sud et les frontières du Canada. Comme une foule d'autres immigrants, Henson était venu au Canada à titre de réfugié voulant échapper à la brutalité et à l'oppression.

Les esclaves fuyaient les traitements inhumains qu'ils subissaient dans les États du Sud où ils étaient, selon la loi, la propriété de leurs maîtres. Battus, fouettés et forcés d'obéir, nombre

d'entre eux travaillaient douze heures par jour dans les champs pour s'en retourner, le soir venu, dans des cabanes sordides pour manger de maigres rations de semoule de maïs et de restes de bacon.

Parmi les nombreuses tragédies de l'esclavage, on trouve des récits de maris séparés de leur femme et d'enfants arrachés des bras de leur mère pour être vendus comme des animaux. S'ils étaient capturés, les esclaves fugitifs étaient souvent torturés. Les chasseurs professionnels d'esclaves, d'une cruauté notoire, traquaient ces fugitifs des confins du Sud jusqu'à la frontière canadienne. Ces derniers devaient faire preuve d'un immense courage pour s'échapper.

Grâce aux « préposés » du « chemin de fer clandestin », c'est-à-dire aux hommes et aux femmes, qu'ils

soient des Blancs ou des Noirs, des Canadiens et des Américains, qui opéraient ce réseau d'évasion, beaucoup d'esclaves ont trouvé la liberté au Canada. Quelques-uns de ces « préposés » sont devenus légendaires. La grande Harriet Tubman, ancienne évadée, est retournée maintes fois dans le Sud pour diriger d'autres esclaves vers le Nord. Le Canadien Alexander Ross voyageait dans les plantations du Sud en se faisant passer pour un observateur d'oi-

seaux. En réalité, il orientait les esclaves vers les voies d'évasion.

Selon Martin Luther King, l'histoire de l'Amérique noire relate que le Canada était considéré comme l'« Étoile du Nord ». Le negro spiritual *Follow the Drinking Gourd* conseillait aux esclaves de fixer leur regard sur la Gourde, c'est-à-dire la Grande Ourse, qui indiquait la route du Nord vers le « paradis », le Canada.

CE QU'EN DIT L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE

Le « chemin de fer » clandestin est un réseau informel de maisons et de gens sûrs qui aidaient les esclaves en fuite à passer des États américains esclavagistes aux États libres ou au Canada. Source de nombreux mythes, le nombre de fugitifs qui sont passés et de Blancs qui les ont aidés grâce au « chemin de fer » clandestin n'est pas aussi considérable que ce que l'on pense généralement. Bien que la plupart des esclaves en fuite soient restés dans les États libres du Nord des États-Unis, on estime que 30 000 d'entre eux se seraient rendus au Canada. En activité de 1840 à 1860, environ, le « chemin de fer » a été le plus efficace après l'adoption de la *Fugitive Slave Act* américaine en 1850, qui accordait aux chasseurs d'esclaves le pouvoir de poursuivre les fugitifs en territoire libre. La loi a donné lieu à des tentatives d'enlèvement d'esclaves au Canada afin de les retourner à leurs propriétaires.

N.D.L.R. : Nous avons emprunté le texte ci-contre à HISTORICA qui nous a autorisé à le publier. Nous remercions l'organisme dont nous vous incitons à consulter le site Web à l'adresse : histori.ca

POSTES - PUBLICATIONS
NUMÉRO DE CONVENTION : 40044834

Adresse de retour
SPHQ, 1319-A, Chemin de Chambly
LONGUEUIL, QC J4J 3X1

DESTINATAIRE

2/2/1
Dépôt légal Bibliothèque
2275, rue Holt
Montréal Québec
H2G 3H1

xx42(M)

NOUVEAUTÉ !

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ
1^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE

HISTOIRE EN ACTION

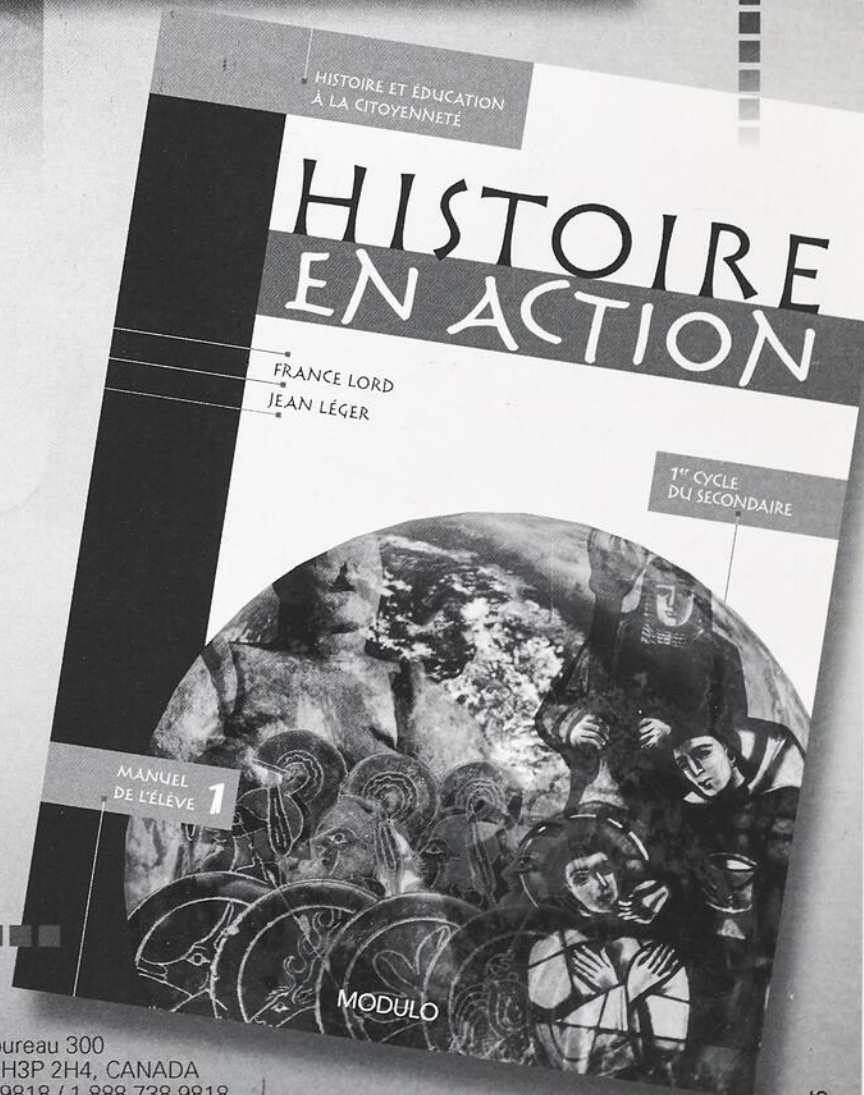
Auteurs

FRANCE LORD
JEAN LÉGER

—
Des textes riches et concis
qui interpellent les élèves.

—
Des photos, des cartes,
des illustrations et
des documents historiques
pertinents.

—
Des activités et des projets
stimulants qui amènent
les élèves à comprendre
l'évolution des sociétés
et à mieux saisir
le présent.



MODULO

Groupe Modulo
233, avenue Dunbar, bureau 300
Mont-Royal (Québec) H3P 2H4, CANADA
Téléphone : (514) 738-9818 / 1 888 738-9818
Télécopieur : (514) 738-5838 / 1 888 273-5247
Site Internet : www.moduloediteur.com

P020105